

SPECIAL
PUBLISCOPIE

La Presse

PUBLIREPORTAGE

Montréal
Samedi 29 octobre 1994

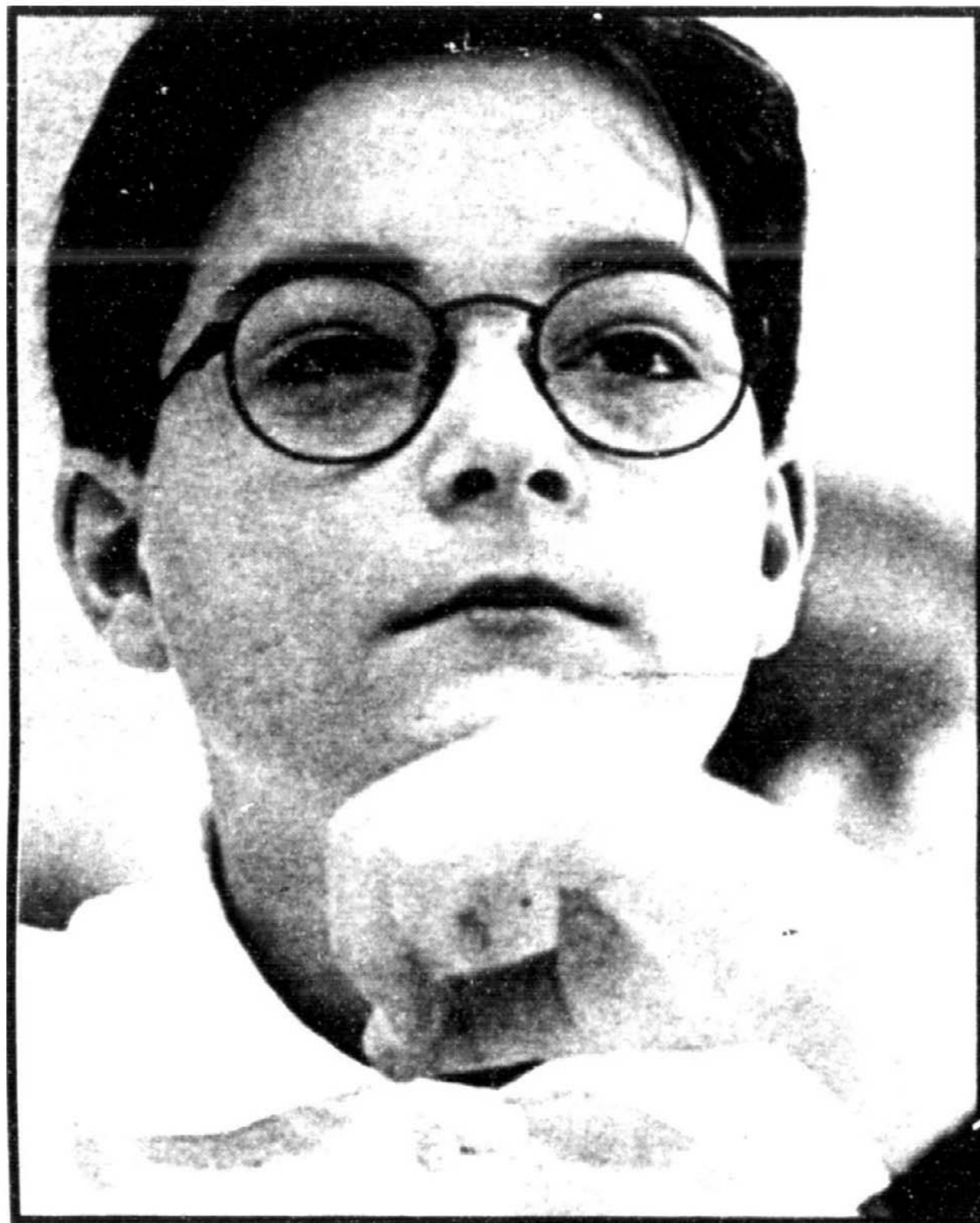
MWEP

MOUVEMENT POUR
L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ



L'AUTRE FAÇON D'ÉDUQUER VARIATIONS SUR UN TITRE

Nicole C. Vandenberg
présidente



Pour bien assimiler les mathématiques, il faut une bonne dose de concentration. Élève du secondaire.

Le nouveau gouvernement du Québec nous en voudra-t-il de nous être inspirés, pour la présentation de ce cahier, du thème qui l'a mené à sa victoire du 12 septembre?...

Nous osons croire que non.

«L'autre façon de gouverner»... «L'autre façon d'éduquer»... La tentation était trop forte pour que nous y résistions.

Car «la façon de gouverner» à laquelle s'engage le gouvernement du Parti québécois ressemble étrangement à «la façon d'éduquer» qui fait loi dans l'enseignement privé depuis belle lurette. Décentralisation, diversité, autonomie, régionalisation, efficacité, res-

ponsabilité, excellence, réduction des coûts, autant d'expressions qui font partie du vocabulaire de l'école privée depuis longtemps. Le présent cahier est le douzième que publie depuis sa fondation le Mouvement pour l'enseignement privé (MEP). Il fournit l'occasion de saluer bien cordialement le nouveau gouvernement — en particulier son chef, Monsieur Jacques Parizeau, et son ministre de l'Éducation, M. Jean Garon — et de l'assurer de notre plus entière collaboration.

Ce cahier fournit en outre l'occasion de rappeler une fois de plus ce qu'est le MEP.

C'est un regroupement de citoyens engagés dans la défense et la promotion de l'enseignement privé. Créé en 1983 par trois associations, l'ACQ (Association des collèges du Québec), l'AIES (Association des institutions d'enseignement secondaire) et l'AIEPQ (Association des institutions de niveaux préscolaire et élémentaire du Québec), le MEP a été incorporé la même année comme organisme sans but lucratif. Il s'appuie sur des structures institutionnelles locales et compte sept sections régionales: Estrie, Mauricie, Montérégie, Montréal, Outaouais, Québec et Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ses objectifs généraux sont d'abord d'informer les citoyens du Québec, particulièrement les parents, de leurs droits en matière d'enseignement privé; de définir les conditions nécessaires (juridiques, administratives et financières) à l'exercice de ces droits; d'entreprendre les actions communes pertinentes à la promotion de l'enseignement privé; de participer aux réaménagements du système scolaire pour que ces droits soient respectés; de surveiller l'interprétation et l'application des dispositions législatives et administratives régissant l'enseignement privé; enfin, de démontrer que l'enseignement privé est un service essentiel à la collectivité.

Le MEP vient de célébrer son 10e anniversaire de fondation. Il a voulu, pendant ces dix années, se faire le porte-parole des citoyens auprès des gouvernements pour la défense de l'enseignement privé. Il s'est battu pour le droit des parents de choisir leur école, de créer leur école, de recevoir leur juste part de subventions, de recevoir les services essentiels de garde et de transport, de réclamer les déductions fiscales auxquelles ils estiment avoir droit. Ces luttes ont conduit ses représentants à toutes les tribunes: à l'Assemblée

REMERCIEMENTS

Nous remercions les institutions suivantes d'avoir eu l'amabilité de recevoir notre photographe : collège André-Grasset, collège Laval, collège Saint-Jean-Vianney, école Charles-Perreault, externat Sacré-Coeur Rosemère, Queen of Angels Academy.

SPÉCIAL ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Hebdohec

Responsable des cahiers spéciaux
Alain Brunet

Responsable de la rédaction et de la conception graphique
**Manon Chevalier
Communications**

Photos **Pierre Charbonneau**
Montage : **Atelier La Presse**
Impression : **T.-R. Offset**

La Fédération,

c'est un réseau de 155 écoles privées primaires et secondaires qui assure à plus de 77 000 jeunes Québécois et Québécoises une éducation de première qualité, centrée sur les besoins réels des jeunes et de leurs parents.

L'enseignement privé: un droit, un héritage culturel, un service essentiel dans une société démocratique.

Pour obtenir le répertoire: Montréal (514) 381-8891 — Québec (418) 564-7041



190, rue Henri-Bourassa Est
Montréal, Québec H2B 1S2
Téléphone: (514) 381-8891
Télécopieur: (514) 381-4066

52144824



AIEPQ



AIES



ASSOCIATION DES ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES PRIVÉS

ÉCOLE SAINTE-ANNE



6500, 39e Avenue
Montréal, QC
H1T 2W8
Tél.: (514) 725-4179
Fax.: (514) 725-9962

ÉCOLE MIXTE DÉCLARÉE D'INTÉRÊT PUBLIC

DE NIVEAU
PRIMAIRE ET
MATERNELLE
5 ANS

DIRECTRICE GÉNÉRALE,
MONIQUE CLOUTIER, S.S.A.

1845568-031

52146025

→ nationale, devant les tribunaux, devant les commissions parlementaires et les commissions d'enquête.

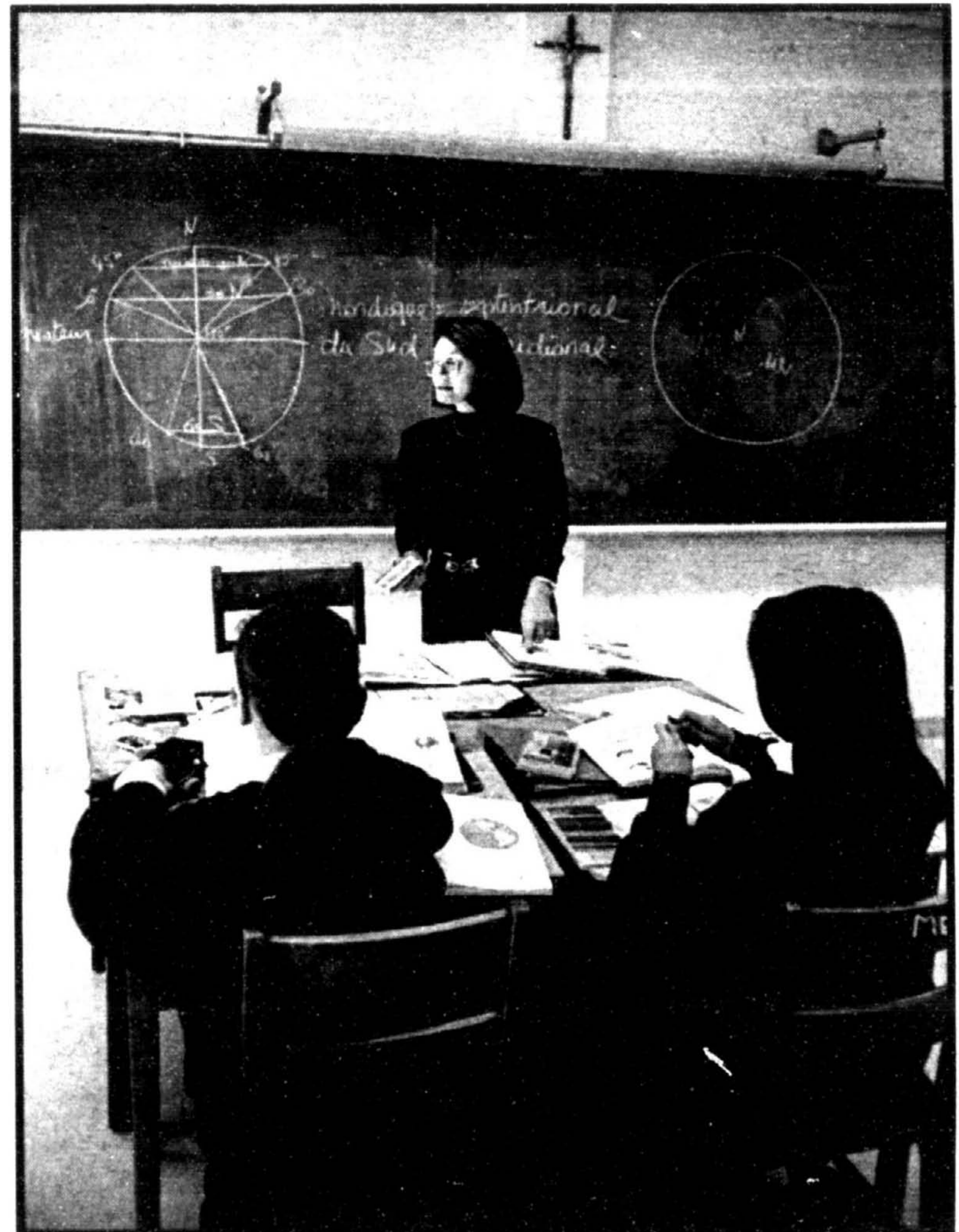
La grande priorité du MEP encore cette année sera de défendre la liberté de choix en éducation, avec ses corollaires: l'accessibilité à l'enseignement privé et l'autonomie pédagogique. Il réclamera de nouveau le crédit d'impôt, l'amélioration du transport scolaire, une aide financière aux pensionnats et aux écoles préscolaires. Il demandera au gouvernement de se pencher sur le cas des collèges non subventionnés. Il recherchera une plus grande autonomie sur le plan pédagogique.

Le MEP exigera que les prochains états généraux de l'éducation ne se limitent pas au secteur public (ceux de 1986 avaient oublié le collégial et le privé). Si par malheur le gouvernement du Parti québécois voulait ramener le moratoire de 1977 contre l'ouverture de nouvelles écoles privées, le MEP le dénoncera et le combattra avec toute son énergie. Il combattra aussi toute tentative de réduire les subventions au privé

et insistera pour que le préscolaire, déjà financé dans les écoles juives et ethniques, le soit pour les autres.

Je précise ces objectifs un peu plus loin dans ce cahier.

Pas moins de 100 000 familles québécoises choisissent aujourd'hui l'école privée pour leurs enfants, même si ce choix leur impose une charge financière que les tenants de l'école publique n'ont pas à subir. Le MEP estime qu'il s'agit là d'un fardeau trop lourd, que le nouveau gouvernement, conscient des sommes considérables que l'école privée fait épargner à l'État chaque année, devrait alléger sans plus tarder, dans un esprit de justice et d'équité. ■



Une professeure devant sa classe de français.

NOTRE-DAME

Où l'exigence est de tradition

PENSIONNAT / EXTERNAT • COURS SECONDAIRE • GARÇONS ET FILLES

COLLÈGE NOTRE-DAME 3791, chemin Queen Mary, Montréal H3V 1A8 (514) 739-3371

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Les parents et les futurs élèves sont invités à une journée portes ouvertes pour voir le collège en activité le jeudi 10 novembre 1994 entre 9 h et 11 h 30 et entre 13 h et 16 h 30. Les départs pour les visites du collège sont à toutes les dix minutes.

125^e

EXAMENS D'ADMISSION 1995-1996

Les candidats se présentent sans rendez-vous et doivent avoir en leur possession une photocopie du bulletin de juin 1994 et celui de l'année en cours.

- Le samedi 26 novembre 1994 pour les candidats à la 1^{re} secondaire dont le nom de famille commence par une lettre allant de «A à K»
- Le samedi 3 décembre 1994 pour les candidats à la 1^{re} secondaire dont le nom de famille commence par une lettre allant de «L à Z»
- Le samedi 10 décembre 1994 pour tous les candidats à la 1^{re} secondaire seulement
- Le samedi 21 janvier 1995 pour les candidats à la 1^{re} et à la 2^e secondaire seulement

N.B. Les candidats à la 3^e, 4^e et 5^e secondaire doivent d'abord soumettre au Service des admissions les deux plus récents bulletins. La procédure sera ensuite communiquée.

Début des examens : 13 h 30 / Durée des examens : 3 heures / Frais : 35 \$

DÉCENTRALISATION, DIVERSITÉ, AUTONOMIE... DES MOTS QUE CONNAÎT BIEN L'ÉCOLE PRIVÉE



Cours de latin
au secondaire.

Le 26 septembre dernier, quand il a présenté les membres de son cabinet, le nouveau premier ministre du Québec, Monsieur Jacques Parizeau, a fortement insisté sur la «diversité» et la nécessité de «casser les réflexes centralisateurs».

«Il faut arrêter de croire que ce qui est bon pour Rouyn-Noranda est nécessairement bon pour Gaspé, a-t-il dit. Il faut se dire, au contraire, que presque toujours ce qui est nécessaire à Montréal n'est pas utile à Hull. Il ne faut pas voir les ambitions de l'Estrie ou du Saguenay comme des «caprices». Il faut les prendre pour ce qu'elles sont: l'expression de la diversité des besoins et des projets. «Diversité», le mot est synonyme de richesse. Il faut la respecter et la cultiver, pas l'étouffer. Ce n'est pas tout de le penser et de le dire. Les habitudes sont ancrées, les réflexes centralisateurs bien acquis. (Il faut) les casser...»

Décentralisation, diversité... Deux mots qui ont sans doute fait chaud au cœur de tous les administrateurs d'écoles privées du Québec qui écoutaient le premier ministre.

Les écoles privées sont des PME

Car le privé a toujours été un adepte de la décentralisation, mère de la diversité. Il a toujours voulu que chaque école soit à l'image de son milieu. Au privé, pas de grand moule pour faire des écoles toutes pareilles. Les écoles privées sont différentes les unes des autres parce que les régions sont différentes. Chacune est une PME née de son milieu pour répondre aux besoins de son milieu.

Une PME qui, comme c'est la règle dans l'entreprise privée, peut seulement compter sur elle pour son succès et ne peut blâmer qu'elle-même si elle échoue. Elle est responsable à sa clientèle: parents et enfants. Si ça ne marche pas, elle doit fermer. Impossible de blâmer tel ou tel fonctionnaire à Québec. Impossible de faire éponger ses déficits par l'État.

Les écoles privées sont d'abord différentes les unes des autres par leur «projet éducatif» — expression du Comité catholique dont la fortune doit une fière chandelle au collège Bourget de Rigaud, qui a été la première institution privée à créer un



collège
Mont-Royal

INSCRIPTION 1995-1996

- Établissement privé pour garçons et filles
- Cours secondaire complet
- Atmosphère calme
- Discipline propice à l'étude
- Dimension humaine: moins de 450 élèves

EXAMEN D'ADMISSION

**LES SAMEDIS 5 ET 19 NOVEMBRE 1994 À 9h00
POUR LA PREMIÈRE ET LA DEUXIÈME SECONDAIRES**

Pour la troisième, la quatrième et la cinquième secondaires l'acceptation se fait après une étude du dossier et une rencontre avec l'élève concerné(e).

2165, rue Baldwin, Montréal - 351-7851

(près du métro Honoré-Beaugrand)

JOURNÉE PORTES OUVERTES

**DIMANCHE 30 OCTOBRE 1994
DE 12h00 À 16h00**

La direction, le personnel et les élèves du Collège vous invitent à venir les rencontrer le dimanche 30 octobre 1994 de 12h00 à 16h00.

- visite du Collège
- rencontres et activités par matière
- exposition de travaux élèves
- expériences de laboratoire parascolaires
- vidéo et période de questions

La passion du métier



Préscolaire 4 ans et 5 ans, temps plein

Primaire 1^{re} à 6^e année

Garçons et filles

Externat et pensionnat

Pension occasionnelle

Service de garde
entre 7h00 et 18h00

La petite école sur la montagne!



**PENSIONNAT
DES SACRÉS-COEURS**

1575, chemin des Vingt
Saint-Bruno (Québec) J3V 4P6
(514) 653-3681

S2153335

→ comité et à développer son propre projet éducatif il y a presque 20 ans. Quand parents et professeurs se réunissent pour se demander quelle sorte d'école il faut, quelle sorte d'élèves ils veulent former, de leur réponse naît le projet éducatif. D'où la diversité des formules. On peut presque dire qu'il y a autant de projets éducatifs que de milieux.

Les écoles privées sont différentes aussi par leur gestion, chacune ayant son propre cadre administratif. Telle école peut appartenir à une communauté religieuse, aux parents ou même aux enseignants. Elle peut être gérée par des religieux ou des laïcs ou encore, par les deux à la fois. On compte quatre sortes de corporations.

«Diversité, le mot est synonyme de richesse. Il faut la respecter et la cultiver, pas l'étouffer», disait le premier ministre le 26 septembre. C'est vrai en politique et c'est vrai pour l'école, estiment le MEP et tous les directeurs d'écoles privées.

Conférencier invité au 5e congrès du MEP qui se tenait en avril dernier sur le thème «Un nouveau partenariat», le vice-

président et éditeur adjoint de *La Presse*, Monsieur Claude Masson, parlait à peu près dans le même sens.

«On ne saurait concevoir, disait-il, l'existence d'une autorité unique et dominante, d'un pouvoir centralisé au plus haut niveau hiérarchique (...), mais bien plutôt une décentralisation de ce pouvoir (...). Face aux grands ensembles, à ces structures inaccessibles, impersonnelles et dés-humanisantes, à ces boîtes de vie urbaines centralisées, déracinantes et dévalorisantes, le monde des «petites patries» commence à revivre. En même temps qu'il devra faire face à la mondialisation, à la globalisation des marchés, le citoyen cherchera à se protéger. «Small is beautiful» redevient petit à petit une réalité.»

Le vice-président de *La Presse* ajoutait:

«Vous êtes, PME des institutions privées, au cœur de ces milieux qui sont en train de se transformer, de se redéfinir. (...) Que les inscriptions à la maternelle, au primaire, au secondaire et au collégial, des écoles privées atteignent ces années-ci des records est une preuve manifeste de l'intérêt des parents — et donc d'une bonne partie de la col-

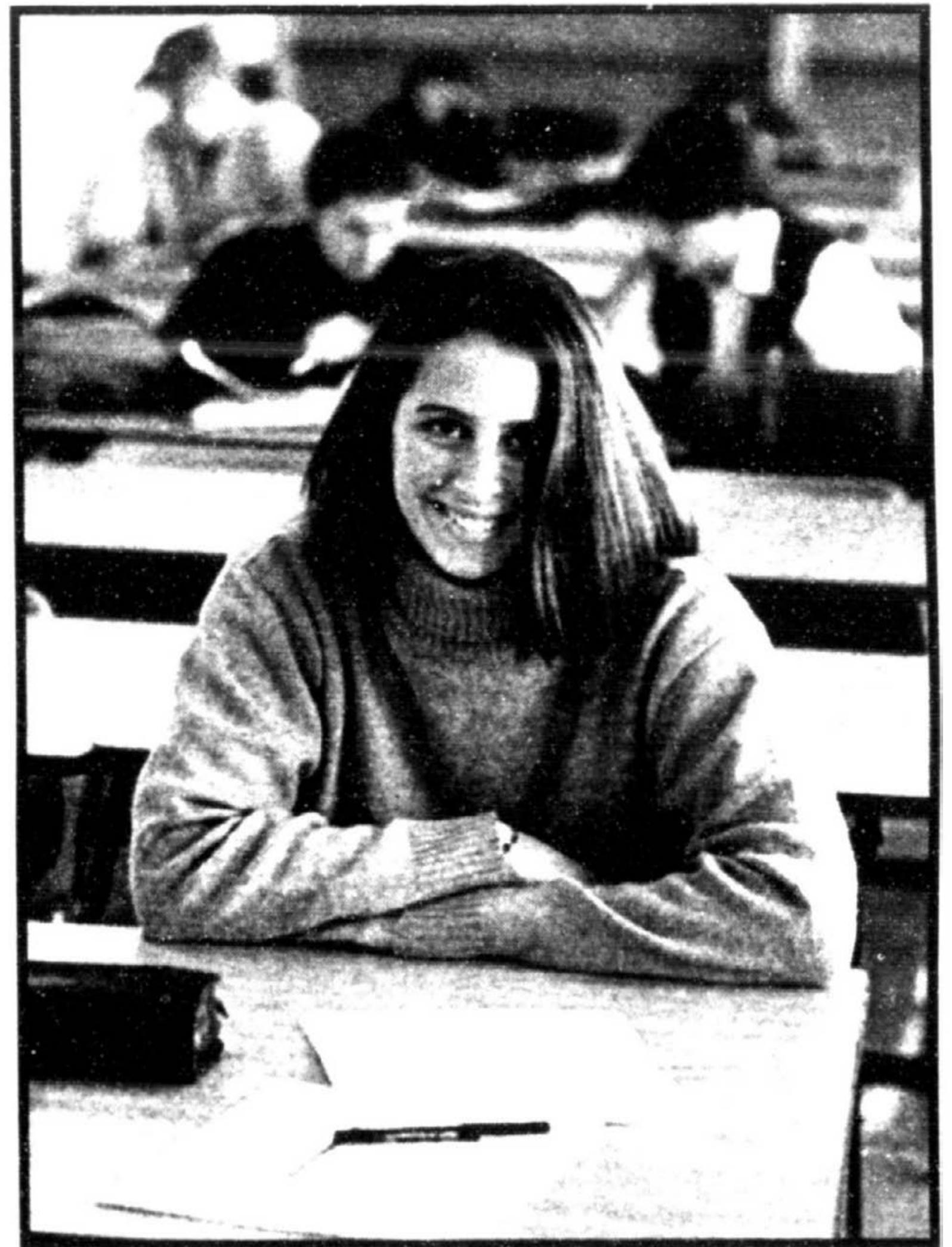
lectivité — pour vos institutions. Étant «branchés» sur le milieu, vous pourrez mieux être en éveil et réviser s'il y a lieu vos conditions d'existence: votre enracinement, votre justification, votre fonctionnement.»

L'autonomie, autre facteur d'efficacité

«Autonomie»... Voilà encore un mot qu'il n'est pas rare d'entendre dans les propos du nouveau gouvernement — et qui fait aussi intimement partie du vocabulaire des écoles privées.

Les études américaines et canadiennes qui ont voulu savoir pourquoi tel élève réussit en classe et tel autre échoue ont toutes établi comme premier facteur de réussite: la motivation. L'élève qui veut étudier, qui aime étudier, réussira toujours mieux que celui qui refuse d'ouvrir un livre, c'est évident.

Mais l'autonomie de l'école vient très haut dans la liste des facteurs de performance. Une école autonome aux points de vue gestion, pédagogie et finance a plus de chances d'être une bonne école qu'une autre qui doit s'en remettre pour chaque



Sourire au photographe, dans la salle d'étude.

Il y a des valeurs qui ne trompent pas.

1967 à 1971
Anne-Marie Grothé
Chef du service d'endocrinologie à l'hôpital du Sacre-Coeur de Montréal

1972 à 1977
Anna Buithieu
Ingenieur-electrique à Hydro-Québec et Présidente de la gardene

1971 à 1974
Ginette Noiseux
Directrice artistique et co-directrice générale du Théâtre Espace Go
Conceptrice de costumes de scène

1983 à 1988
Marie-Anne Paquette
Assistante de l'honorable juge Beverly McLachlin de la cour Suprême du Canada à 22 ans elle est une des 27 juristes choisis au Canada pour ce stage

Au fil des ans, il n'y a plus grande fierté que de voir nos élèves entrer dans la vie et y jouer un rôle de leaders. Si vous rêvez, pour vos enfants, d'une solide éducation, gage d'un avenir brillant, venez nous rencontrer.

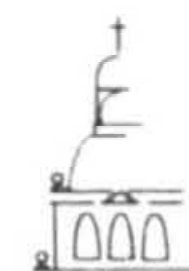
PORTES OUVERTES:
dimanche 30 octobre de 14h à 17h

EXAMENS D'ADMISSION:
samedi le 5 novembre de 9h à 12h

Filles 1^{re} à 5^e secondaire
Service de pensionnat
Accès au CEPsum



Pensionnat du
Saint-Nom-de-Marie



628, chemin de la Côte
Ste-Catherine
Outremont
H2V 2C5
Metro Édouard-Montpetit

Renseignements:
735-5261
Poste:
3038



Le professeur réalise une expérience... amusante en laboratoire de physique, cours secondaire.

→ décision importante à une autorité supérieure à la remorque d'une bureaucratie souvent lourde et tatillonne.

L'autonomie de gestion facilite la prise de décision, l'adaptation aux besoins des clientèles, les rectifications de parcours, l'affectation des ressources humaines. L'autonomie pédagogique procure la mobilité pour ajuster les programmes, les méthodes, les instruments de travail. L'autonomie financière assure l'indépendance et réduit au minimum l'obligation de recourir aux contrôles extérieurs.

«Bref, puisqu'une école privée a à répondre à sa clientèle, une intervention gouvernementale viendrait seulement doubler ce qui existe à l'intérieur, soulignait récemment le secrétaire général du Mouvement pour l'enseignement privé, M. Rosaire Legault. Nous, nous disons: laissez donc l'école fonctionner.»

M. Legault donnait l'exemple de l'école secondaire Saint-Sacrement de Terrebonne: «C'est plein à craquer parce que c'est une fort bonne école. Le taux de réussite aux examens du ministère est excellent. Les parents font la queue pour y inscrire leurs enfants.»

Au privé, on sait se «tourner de bord vite»

Parce que l'école privée est autonome, elle peut, comme on dit dans le langage populaire, «se tourner de bord vite». Un premier exemple: l'école Marie-Victorin, à Montréal-Nord. M. Legault raconte:

«Quand le gros collège privé Marie-Victorin a été vendu au ministère de l'Éducation, il y avait, intégré là, une petite école secondaire de 200 élèves. Ces enfants se retrouvaient sur le trottoir sans autre formalité. Les parents nous ont alors appelés pour

nous demander quoi faire. Nous leur avons répondu qu'il nous fallait s'asseoir avec eux et en discuter, qu'il n'y avait pas mille solutions: ou bien ils entreprenaient une neuvaïne pour que l'administration change d'idée... ou bien, avec notre aide, ils s'organisaient pour prendre l'école en main: s'incorporer, demander le permis, recueillir les fonds, trouver un local, engager le personnel, etc. Ce petit comité de parents habitué à traiter de choses relativement faciles — encadrement, tenue vestimentaire, activités sociales, transport scolaire — se voyait devant la responsabilité de décider du sort de 200 enfants. Il a finalement décidé de prendre l'école en main. Six mois plus tard, c'était réglé, et le 12 septembre 1993, l'école fonctionnait.»

Un autre beau cas: le déménagement du Pensionnat Mont-La-Mennais en 1990, pendant la crise autochtone.

C'est toujours M. Legault qui parle:

«Le Pensionnat était contigu à la réserve. Inquiet, le directeur va voir le directeur de la Sûreté du Québec, lui rappelle que les classes doivent reprendre en septembre et lui demande conseil. Ne sachant pas quelle tournure prendraient les événements, le chef de la SQ lui recommande de tenir les enfants «loin de ça». Mais le directeur ne veut pas retarder les cours. Où trouver une autre école? En ayant discuté avec des confrères, l'un d'eux a une idée: un juvénat d'une autre com-

munauté, près de Valleyfield, encore tout équipé mais qui ne sert plus depuis des années, pourrait recevoir ces élèves. C'est de l'autre côté du fleuve mais, quand on est pris... Mieux vaut traverser le fleuve et les savoir en sécurité que de risquer le danger. On a donc transporté les 200 enfants un dimanche soir au juvénat. Ils y sont demeurés toute la semaine et sont revenus à la maison le vendredi suivant. Cela a duré deux semaines. Le danger passé, ils sont rentrés à leur collège pour de bon. Quand on parle d'esprit de décision, de mobilité... »

PUBLIREPORTAGE

COLLÈGE INTER-DEC

INNOVATION, COMPÉTENCE ET QUALITÉ.

Dans un contexte de soutien au renouvellement économique et de spécialisation de la main d'oeuvre, le Collège Inter-Dec se démarque sur la scène montréalaise parmi les institutions privées d'enseignement professionnel à la fine pointe de la technologie.

L'expertise des professeurs, leurs qualités de pédagogues ainsi que le modernisme des équipements utilisés sont des motifs primordiaux dans le choix d'un collège.

Au Collège Inter-Dec, ces éléments sont nos priorités et se retrouvent à travers tous nos programmes:

DESIGN D'INTÉRIEURS
DESIGN DE PRÉSENTATION COMMERCIALE
INFOGRAPHIE
ANIMATION 2D-3D
COIFFURE
ESTHÉTIQUE
MASSOTHÉRAPIE
ÉLECTROLYSE
MAQUILLAGE ARTISTIQUE

À l'exception du Maquillage artistique et de la Massothérapie, tous les programmes du Collège sont éligibles à différentes formes d'aide financière et mènent à des sanctions officielles.

Que ce soit en ateliers d'infographie, dans les classes de dessin technique, dans l'atelier de fabrication de décors, dans les classes d'esthétique, de coiffure

ou de massothérapie, le Collège assure à chaque étudiant son poste de travail individuel.

De plus, la petite taille des groupes dans toutes les concentrations enseignées permet un apprentissage rapide et des évaluations formatives assurant l'évolution de chacun de nos étudiants.

Les profils des finissants du Collège Inter-Dec répondent aux attentes professionnelles du marché. Etant donné l'implication des étudiants dans des projets commandités par l'industrie, ces derniers développent un esprit d'éthique professionnelle, de responsabilité et de respect des engagements. De plus, un service de placement professionnel est disponible afin de les aider dans leur démarche de recherche d'emploi.

Situé au centre-ville de Montréal, dans un environnement moderne et dynamique, le Collège Inter-Dec permet à sa clientèle de côtoyer le monde du Design, que ce soit à l'échelle nationale ou internationale. Filiale du Groupe Collège LaSalle, le Collège Inter-Dec jouit de l'apport que lui procure la synergie de l'ensemble des filiales de cette organisation et peut ainsi miser sur son excellence en matière d'enseignement, de recherche et de développement international.

Le Collège Inter-Dec offre donc tous les services nécessaires à une vie estudiantine épanouie et à une carrière des plus prometteuse.



939-4444

2000 rue Ste-Catherine Ouest,
bureau 6100, Montréal, (Québec)



COLLÈGE
INTER-DEC
Une filiale de
Groupe Collège LaSalle

UNE AUBAINE POUR LE GOUVERNEMENT: D'EXCELLENTE ÉCOLES À MOINDRE COÛT!

Excellence et... économie. Voilà encore deux mots omniprésents dans l'esprit du nouveau gouvernement — omniprésents aussi dans la tête de tous les directeurs d'écoles privées. Voici, brièvement, une petite enquête qui en dit long.

Trois ans passés, devant l'enviable taux de réussite de l'école privée, la Fédération du personnel des établissements privés d'enseignement, affiliée à la Centrale des enseignants du Québec (CEQ), dont font partie à peu près tous les enseignants du sec-



Un foie n'est pas coutume. Cours de biologie, au secondaire.

Réussir aujourd'hui

Pour réussir aujourd'hui, il faut un collège :

MIXTE

✓ À l'enseignement de la qualité

- Collège déclaré d'intérêt public par le MEQ.
- un enseignement de tous les programmes des voies régulières et enrichi du cours secondaire.
- un grand nombre d'heures de français et de mathématique. Supervision personnalisée à notre Centre d'aide en français et en mathématique.
- un encadrement pédagogique classique et dynamique.
- un service d'étude dirigée après les heures de classe.

✓ À l'enseignement de l'élève

- Une école aux dimensions humaines et à l'ambiance familiale.
- un groupe-classe stable et supervisé par un titulaire de classe.
- des professeurs rigoureux et exigeants mais aussi capables de comprendre et d'aider les jeunes.

✓ À l'enseignement de son temps et de son milieu

- une spécialisation **Art et Communication** dès la 1^{re} secondaire.
- nombreuses activités à l'école et à l'extérieur de l'école (radio, journal, conférences, sorties culturelles, théâtre, etc.)

IRACHEL
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVÉ

310, rue Rachel Est

287-1944

PORTES OUVERTES

LE 30 OCTOBRE DE 13 h à 16 h

EXAMENS D'ADMISSION LE 5 NOVEMBRE 1994 dès 8 h 30

Vous devez prendre rendez-vous



teur public et qui n'a pas précisément la réputation de compter parmi les principaux thuriféraires de l'école privée, a senti le besoin de sonder les parents sur «leurs attentes face à l'école québécoise et au système d'éducation en général».

Le travail fut confié à une équipe de chercheurs du département d'administration scolaire de l'Université de Sherbrooke, dirigée par M. Denis Massé, qui fit parvenir 4 000 questionnaires aux parents d'élèves terminant leur 6^e année et fréquentant 57 écoles primaires du Québec (dont trois écoles privées), tous parents en situation immédiate de choisir l'école secondaire de leur enfant.

Quelques extraits de ce rapport:

• «L'étude montre que toute hausse des subventions gouvernementales à l'école privée (allant jusqu'à la gratuité) entraînerait un important déplacement des élèves provenant de familles monopa-

rentales à revenu moyen ou faible vers l'école privée. Ces familles jugent donc que l'école privée répond davantage à leurs besoins.»

• «Nous constatons que 37 p. cent des parents ayant choisi l'école publique désireraient envoyer leurs enfants à l'école privée s'il ne leur coûtait pas plus pour le faire; c'est donc une famille sur deux qui choisirait l'école privée en l'absence de frais supplémentaires liés à ce choix.»

• «Les élèves ayant des résultats académiques forts au niveau primaire se dirigent en plus grande proportion vers l'école privée... (Ils) sont donc, selon les études déjà menées, susceptibles de les reproduire (ces résultats) au niveau secondaire.»

• «Le droit de choisir en matière d'éducation semble se confirmer comme valeur fondamentale des parents québécois. En effet, si en 1981, 83 p. cent de la population se montrait favorable au droit de choisir entre une école publi-

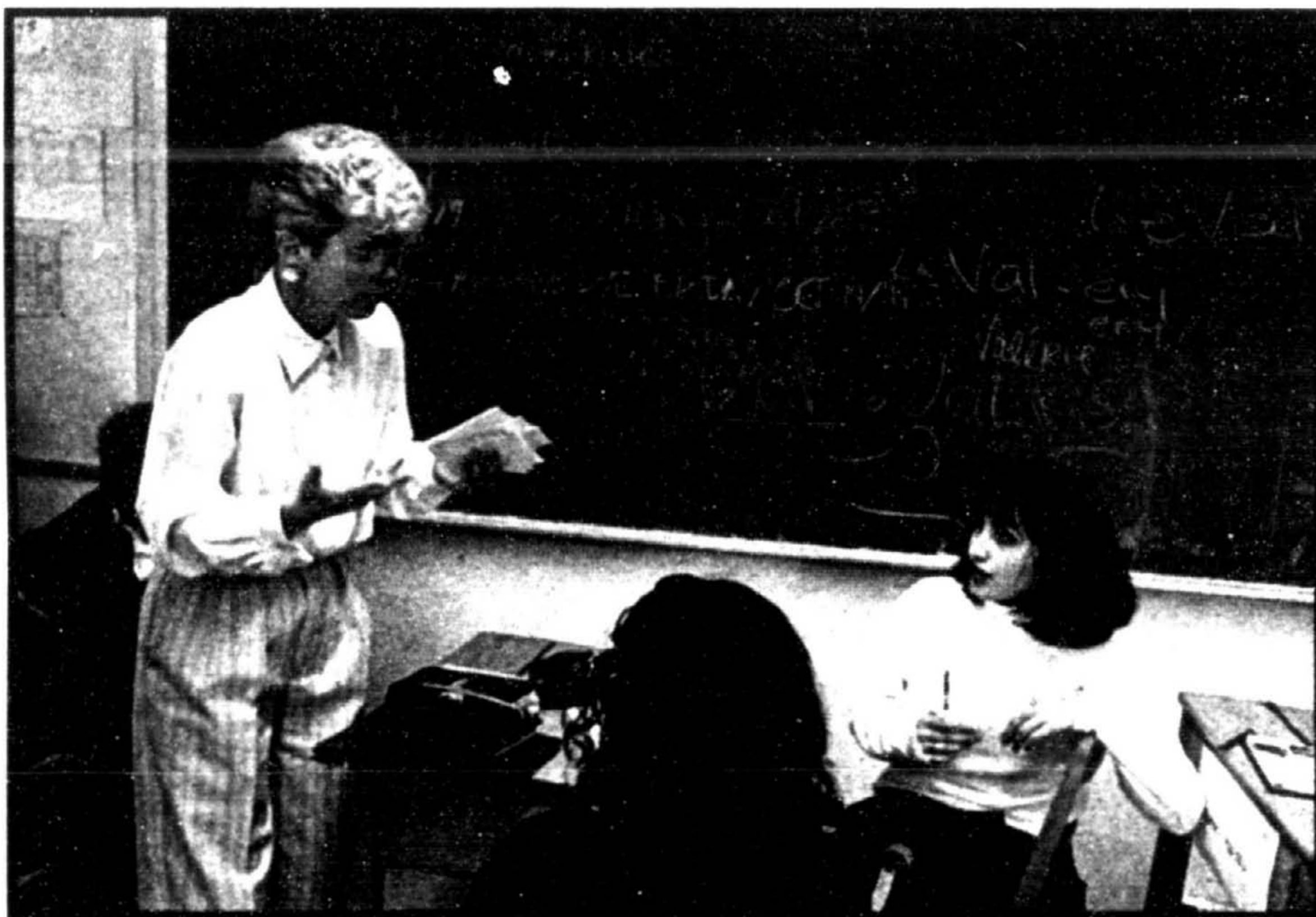
que et une école privée, aujourd'hui 95 p. cent des personnes questionnées réaffirment leur attachement à ce droit qu'elles semblent juger fondamental.»

• «Le revenu familial et la scolarité des parents ne semblent pas influencer de façon significative leur adhésion au droit de choisir.»

• «Motifs guidant le choix du secteur privé: la bonne discipline exercée, la surveillance et l'encadrement, le contrôle sur le rendement scolaire, les grandes exigences académiques, une bonne atmosphère d'étude, l'accès aux études collégiales, la disponibilité, la motivation et le dévouement du personnel, les valeurs privilégiées par l'école.»

• «Plus les parents sont scolarisés, plus ils accordent d'importance aux exigences académiques posées, aux contenus scolaires, aux méthodes d'enseignement utilisées et à une bonne atmosphère d'étude.»

Travail
en équipe,
au secondaire.



→ Une autre étude, menée celle-là en 1990 sur le collégial par le MESS, a démontré que les cégépiens du privé étaient plus nombreux et prenaient moins de temps à obtenir leur diplôme que les cégépiens du

public, donc qu'il en coûtait moins cher à l'État.

Une économie de 300 millions par an

En fait, il est démontré que l'école privée fait épargner au

ministère de l'Éducation quelque 300 millions par année. Le calcul est simple:

Son budget est d'environ 6 milliards. Si on divise ce montant par le nombre d'élèves du public (un million à peu près), on arrive à 6 000 \$ par élève. Or le gouvernement ne verse au privé qu'environ 3 000 \$ par élève. Les parents, eux, doivent déboursier quelque 150 millions de frais de scolarité.

Autre petit calcul rapide:

En 1993-1994, pour un total de 85 500 élèves, la CECM avait un budget de 644 millions, soit 7 532 \$ par élève. Au privé, un élève coûte 3 500 \$, soit un peu plus que deux fois moins!

Aux apôtres inconditionnels du secteur public qui voudraient voir disparaître le privé pour élitisme ou tout autre motif, on pourrait demander: «Mais où allez-vous prendre les 300 millions s'il faut vous envoyer tous les enfants du privé?» De même qu'on pourrait demander au gouvernement, criblé de dettes: «Puisque l'école privée est meilleure et coûte moins cher, pourquoi ne pas la favoriser davantage?»

Ce qui amène à parler du crédit d'impôt.

Dans une étude à ce propos, M. Pierre Royer, Ph.D.,

F.C.A., professeur de fiscalité à l'École des hautes études commerciales, estime qu'un tel crédit d'impôt aux parents qui voudraient envoyer leurs enfants aux écoles privées primaires et secondaires et qui n'en ont pas les moyens, permettrait au gouvernement de réaliser des économies d'au moins 4 700 000 \$ par année. Son raisonnement est le suivant:

Les écoles privées, primaires et secondaires, comptent environ 100 000 élèves actuellement. Comme un crédit d'impôt aurait pour effet d'alléger le fardeau des parents, nombreux seraient donc les élèves qui passeraient du public au privé.

Soyons conservateurs: disons qu'un élève au public coûte au gouvernement «seulement» 2 000 \$ de plus qu'un élève au privé. En accordant un crédit d'impôt moyen de 220 \$ par élève, le gouvernement commencerait à réaliser des gains dès que le nombre d'élèves dépasserait les 12 360.

Si 15 000 élèves passaient du public au privé — autre chiffre que le professeur estime «conservateur» —, le gouvernement aurait ainsi à verser 30 millions de moins (15 000 élèves x 2 000 \$). Le crédit d'impôt ne lui coûtant que

Pour mieux
connaître
nos services



Visite
familiale

Lundi au samedi
pour rendez-vous
Carole Lalancette
Directrice
(514) 834-4668

Petite école attentionnée à l'enfant
Services éducatifs dynamiques
Encadrement exceptionnel
Vie familiale chaleureuse
Activités variées

«Viens faire ton primaire avec nous!»

École et pension
Marie Anne

Maternelle plein temps
1re à 6e année du primaire

Pensionnat
et externat
filles et garçons



École
Marie Anne

3766, rue Queen, C.P. 308
Rawdon (Québec) J0K 1S0
Tél.: (514) 834-4668

52154080

DU COEUR



À L'ÉCOLE!

École privée pour filles
Anciennement l'École Progressive



ÉCOLE SECONDAIRE
JEANNE NORMANDIN

DEPUIS 1934

690, boulevard Crémazie Est, Montréal
(Québec) H2P 1E9

381-3945

Télécopieur: 381-1695

EXAMENS
D'ADMISSION

Le samedi
3 décembre 1994
de 9 h 00
à 12 h 00

ou

Le samedi
7 janvier 1995
de 9 h 00
à 12 h 00



CRÉMAZIE

Transport scolaire
desservant Laval et les
Basses-Laurentides.

52146592



Dès la maternelle,
on apprend
à compter.



Rencontre
avec le
professeur.

→
25 300 000 \$ (115 000 élèves x 220 \$), le gain net pour le gouvernement totaliserait 4 700 000 \$. Et plus le nombre d'élèves passant du public au privé serait grand, plus élevé serait le gain du gouvernement.

«Présentement, écrit le professeur Royer, selon les lois de l'impôt, les frais de scolarité sont admissibles à une déduction au provincial et à un crédit au fédéral seulement s'ils sont engagés par des élèves inscrits à des cours de niveau postsecondaire (cégep ou université). Les frais de scolarité payés à une institution de niveau primaire ou secondaire ne donnent pas droit à des privilèges fiscaux.»

M. Royer estime que le fait de limiter la déduction fiscale aux élèves de niveau post-scolaire constitue une entrave au libre choix des parents. «Faudrait-il penser, écrit-il, que les gouvernements considèrent comme un luxe l'enseignement privé aux niveaux primaire et secondaire? La suggestion que le MEP a for-

mulée au gouvernement précédent touchant le crédit d'impôt pourrait, selon lui, «rendre justice aux parents qui ont choisi l'école privée pour leurs enfants».

Voici comment il en arrive au montant de 220 \$ par enfant:

«Il est à prévoir, écrit-il, qu'il (le gouvernement) accorderait un crédit égal à 20 p. cent des frais payés, comme pour les frais médicaux ou les dons de charité. Comme les frais de scolarité au secteur privé s'élèvent en moyenne à 1 100 \$ par année, le crédit permettrait aux parents une économie d'impôt de 220 \$ par enfant. Pour tenir compte du fait que certains parents ont peu ou pas d'impôts à payer, il serait souhaitable que ce crédit soit remboursable, comme dans le cas du crédit d'impôts fonciers.»

En somme, loin d'y perdre au change, le gouvernement serait, selon le professeur Royer, le grand gagnant de l'opération. ■

Ecole Montessori Ville Marie

RECONNUE PAR L'ASSOCIATION MONTESSORI INTERNATIONALE
ET LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

UNE MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT UNIVERSELLEMENT RECONNUE
QUI A POUR BUT DE STIMULER
CHEZ L'ENFANT LA JOIE D'APPRENDRE

Enseignement bilingue

Préscolaire/Primaire

(3 à 12 ans)

Transport

• INSCRIPTION 95/96 DÈS MAINTENANT

• SESSIONS: Demi-journée — Journée complète

CARTIERVILLE
6520, boul. Gouin Ouest

ST-LAURENT
760, boul. St-Germain

LAVAL - DUVERNAY
755, Roland-Forget



INFORMATION:
TÉL.: 335-6688

S2146575



COLLÈGE MARIE DE FRANCE

4635, chemin Queen Mary
Montréal H3W 1W3

Fondé en 1939
Établissement privé mixte

PROGRAMME FRANÇAIS AVEC COMPLÉMENTS QUÉBÉCOIS

De la Maternelle au Collégial (1re et Terminale)
Préparation au baccalauréat français

EXAMEN D'ENTRÉE: SAMEDI 19 NOVEMBRE 1994

**OUVERTURE EN SEPTEMBRE 1995 D'UNE CLASSE
PRÉMATERNELLE POUR ENFANTS DE 4 ANS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Prématernelle / Maternelle et Primaire: tél.: (514) 735-6570
ou (514) 735-6579

Secondaire et Collégial: tél.: (514) 737-1177

S2153171

ENTREVUE AVEC LA PRÉSIDENTE NICOLE C. VANDENBERG LES PRIORITÉS ET LES DÉFIS DU MEP

Pourriez-vous nous indiquer les principales priorités que s'est fixé votre mouvement pour 1994-1995?

Pour nous, la première priorité est encore de défendre la liberté de choix en éducation et les deux corollaires qui en découlent: l'accessibilité à l'enseignement privé et l'autonomie pédagogique.

Vous parlez d'accessibilité à l'enseignement privé. Vous considérez que c'est un droit au même titre que l'accessibilité à l'école publique?

Bien sûr. Nous considérons que les parents ont parfaitement le droit de choisir, voire de mettre sur pied l'école qui correspond à leurs valeurs, et de recevoir, pour ce faire, l'aide financière de l'État. Les parents dont les enfants fréquentent le privé sont injustement taxés: taxes scolaires — dont ils ne bénéficient pas —, taxes municipales, impôt provincial et impôt fédéral. Sans parler des frais de scolarité qu'ils doivent verser en plus à l'école privée qu'ils choisissent.

Quelque 120 000 élèves fréquentent le privé. Pour alléger le fardeau des parents et permettre à d'autres d'avoir eux aussi accès à l'école privée, nous travaillons sur un certain nombre de dossiers.

Vous pouvez en nommer quelques-uns?

Le crédit d'impôt en est un très important. Nous pensons que l'État, qui accorde des crédits d'impôt à l'entreprise qui investit, devrait en accorder aussi aux parents qui paient pour envoyer leurs en-

Originaire du Lac-Saint-Jean, la nouvelle présidente du Mouvement pour l'enseignement privé, Madame Nicole C. Vandenberg, a fait ses études supérieures à l'Université de Sherbrooke et à l'Université Laval de Québec. Surtout préoccupée d'éducation mais aussi d'action politique et socio-économique, elle est entrée au conseil régional du MEP (Québec) en 1983, en est devenue la présidente en 1985 et siège au conseil provincial depuis 1986. Toujours membre du conseil

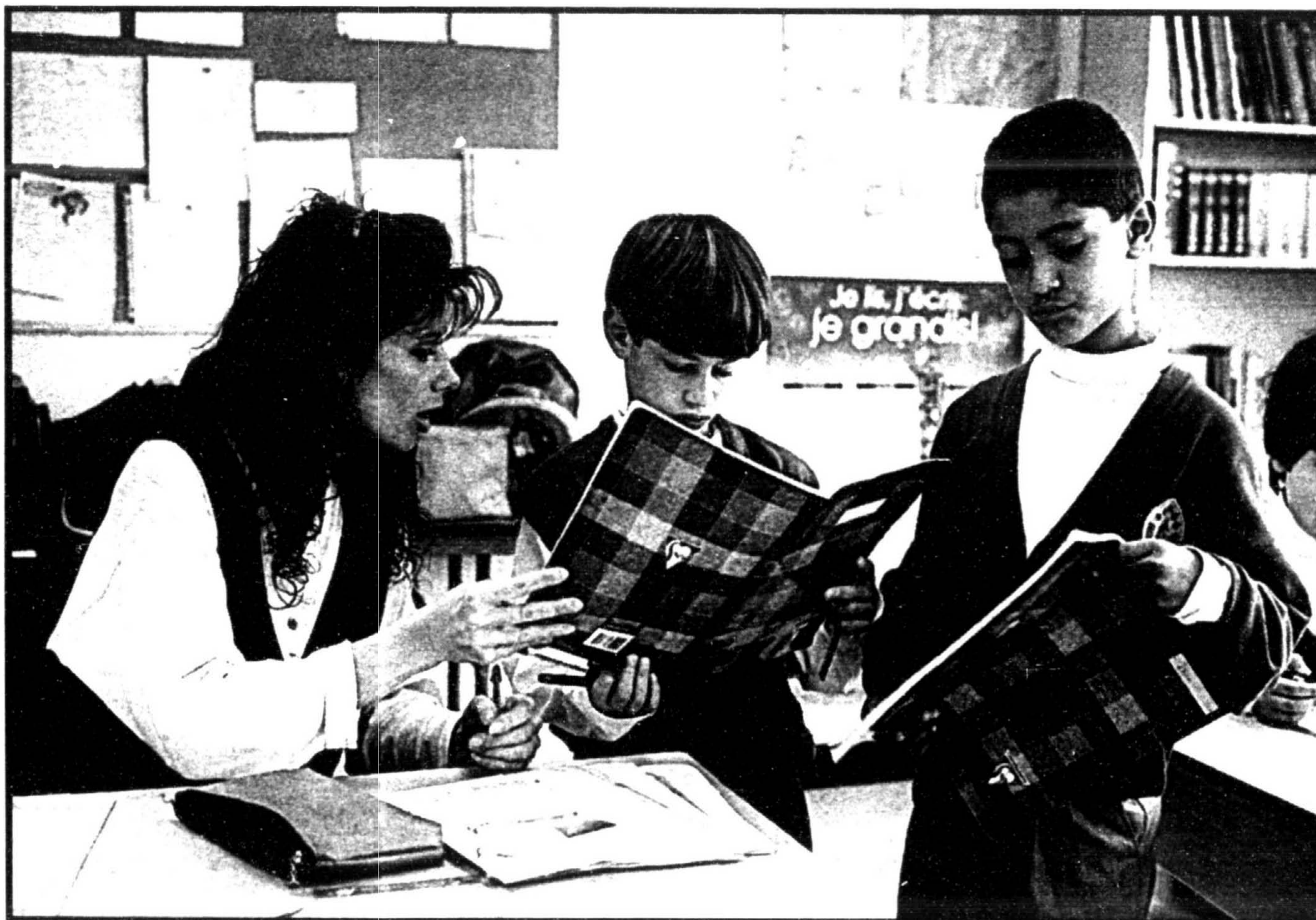


d'administration de l'École des Ursulines de Québec et de celui du cégep de Sainte-Foy, secrétaire de l'Association des parents des élèves du même cégep, c'est à cette femme dynamique et représentative que le MEP a confié sa présidence, le 4 décembre dernier, en remplacement de Monsieur Yvon Robert qui occupait ce poste depuis novembre 1985.



Puisque tout le monde connaît la réponse...

Entre élèves, on peut s'aider. Classe de secondaire.



Vérification d'un travail au primaire

fants au privé. Car l'éducation n'est pas seulement un investissement, c'est le meilleur investissement de tous. D'autant plus que l'enseignement privé est une force économique importante qui fait épargner aux contribuables près de 300 millions par année.

Un autre dossier très important pour nous, c'est celui du transport scolaire au primaire. Tout le monde paie des taxes scolaires, même les parents qui envoient leurs enfants au privé. Mais quand vient le temps de faire reconnaître par les commissions scolaires leur droit au transport de leurs enfants, ces parents ont souvent énormément de difficulté. Les tractations sont interminables. Et quand finalement il y a entente, il arrive des situations aberrantes...

Par exemple?

Eh bien, il arrive par exemple que l'autobus de la commission scolaire prenne le jeune du secondaire à sa porte mais refuse l'enfant du primaire qui va dans le même coin parce que le primaire et le secondaire ne relèvent pas de la même commission scolaire... Nous, nous voulons premièrement que le transport scolaire soit accessible aux enfants du privé; deuxièmement, qu'il soit accessible à la fois au primaire et au secondaire.

Toujours au chapitre de l'accessibilité, vous avez d'autres dossiers importants?

Oui, les services de pension-

nat. Je pense qu'on n'a pas besoin de faire une longue démonstration par les temps qui courent pour prouver que les pensionnats offrent des services inestimables, tant au point de vue social qu'éducatif. Or, tous les pensionnats fonctionnent à perte et beaucoup de parents se voient incapables de recourir à ce service faute de moyens financiers. Nous pensons que le pensionnat peut être un excellent moyen de contrer le décrochage scolaire dont on entend tellement parler ces temps-ci et d'apporter un appui concret aux familles, particulièrement en cette Année de la famille. Il faudrait donc subventionner le pensionnat. On estime que, faute d'aide gouvernementale, 34 résidences-pensionnats disparaîtront d'ici à quatre ou cinq ans. Il n'en restera plus que 19 dans tout le Québec.

On dit que les écoles juives ont déjà reçu l'assurance d'une aide gouvernementale pour le préscolaire. Est-ce vrai?

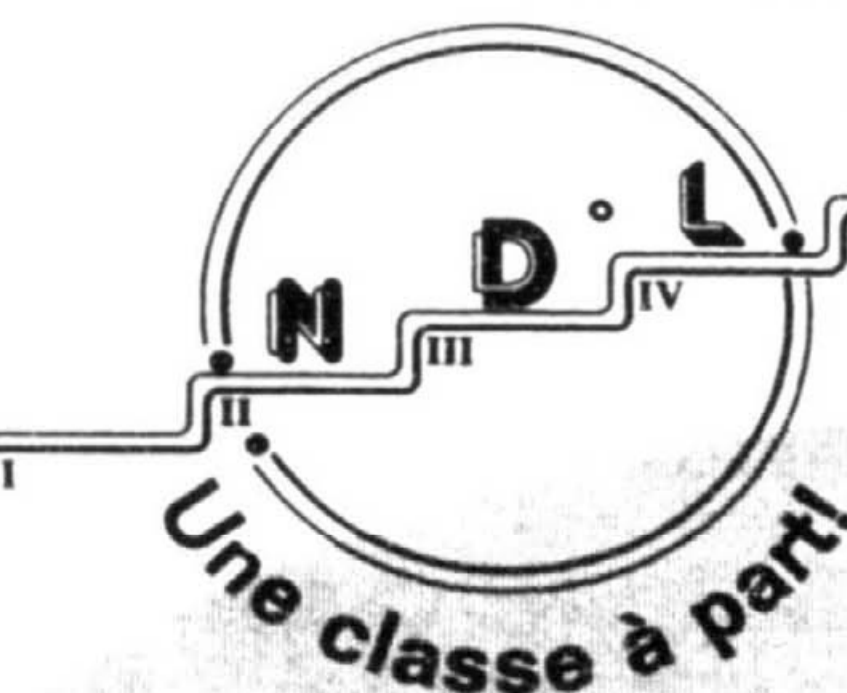
Le préscolaire est une autre de nos priorités. Reconnaître l'importance pour l'enfant d'obtenir un bon départ à l'école — ce dont personne ne saurait douter —, c'est reconnaître la nécessité d'un système préscolaire et primaire de qualité et à prix abordable. C'est exact que le précédent gouvernement s'est engagé à subventionner le préscolaire des écoles juives. Raison de plus pour subventionner maintenant toutes les écoles qui offrent ce service. C'est une question d'équité.

ÉCOLE SECONDAIRE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Septembre 1995 1^{ère} secondaire Projet d'École d'Éducation Internationale

- Une école centrée sur l'élève;
- Une école où l'on voit à la croissance équilibrée des adolescentes;
- Une école qui donne le goût de la réussite;
- Une école qui forme les femmes d'avenir;
- Une école soucieuse de sa compétence et ouverte sur la qualité de nouvelles approches pédagogiques;
- Une école qui prend le temps d'éduquer... d'aimer.

École secondaire Notre-Dame-de-Lourdes
Externat pour jeunes filles
Maison d'éducation privée catholique
Déclarée d'intérêt public par le ministre de l'Éducation du Québec



845, chemin Tiffin, Longueuil (Québec) J4L 3G5 Tel.: (514) 670-4740 Fax: (514) 670-2800



COLLÈGE
DE L'ASSOMPTION

ETABLISSEMENT PRIVÉ ET CATHOLIQUE FONDÉ EN 1832 ET AGRÉÉ PAR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC: POUR FILLES ET GARÇONS

SECONDAIRE

Le Collège dispense un programme de formation générale conduisant au diplôme d'études secondaires (DES) délivré par le ministre de l'Éducation.

1^{re} secondaire

Les candidat(e)s qui font une demande d'admission pour l'année 1995-1996 devront subir un examen à l'une des dates suivantes:

- le 12 novembre 1994
- le 19 novembre 1994

COLLÉGIAL

Le collégial a pour mission de préparer jeunes et adultes à relever avec succès le défi des études universitaires et celui de l'intégration harmonieuse au marché du travail.

PROGRAMMES OFFERTS AU COLLÉGIAL

- Baccalauréat international en sciences pures et appliquées, en sciences de la santé et en sciences humaines
- Sciences de la nature (sciences de la santé, sciences pures et appliquées)
- Sciences humaines (sciences de l'administration, sciences humaines)
- Techniques juridiques
- Techniques d'éducation en services de garde
- Techniques d'intervention pastorale
- Techniques administratives (option finance) offert selon le mode d'enseignement alternance travail-études
- Archives médicales
- Techniques de bureau
- Design d'intérieurs

Portes ouvertes: le 23 novembre, de 17 h à 21 h Éleve d'un jour: les 4 et 7 novembre prochains
le 4 février, de 10 h à 16 h

Pour de plus amples renseignements:
Collège de l'Assomption
270, boulevard l'Ange-Gardien
L'Assomption (Québec) J0K 1G0
(514) 589-5621

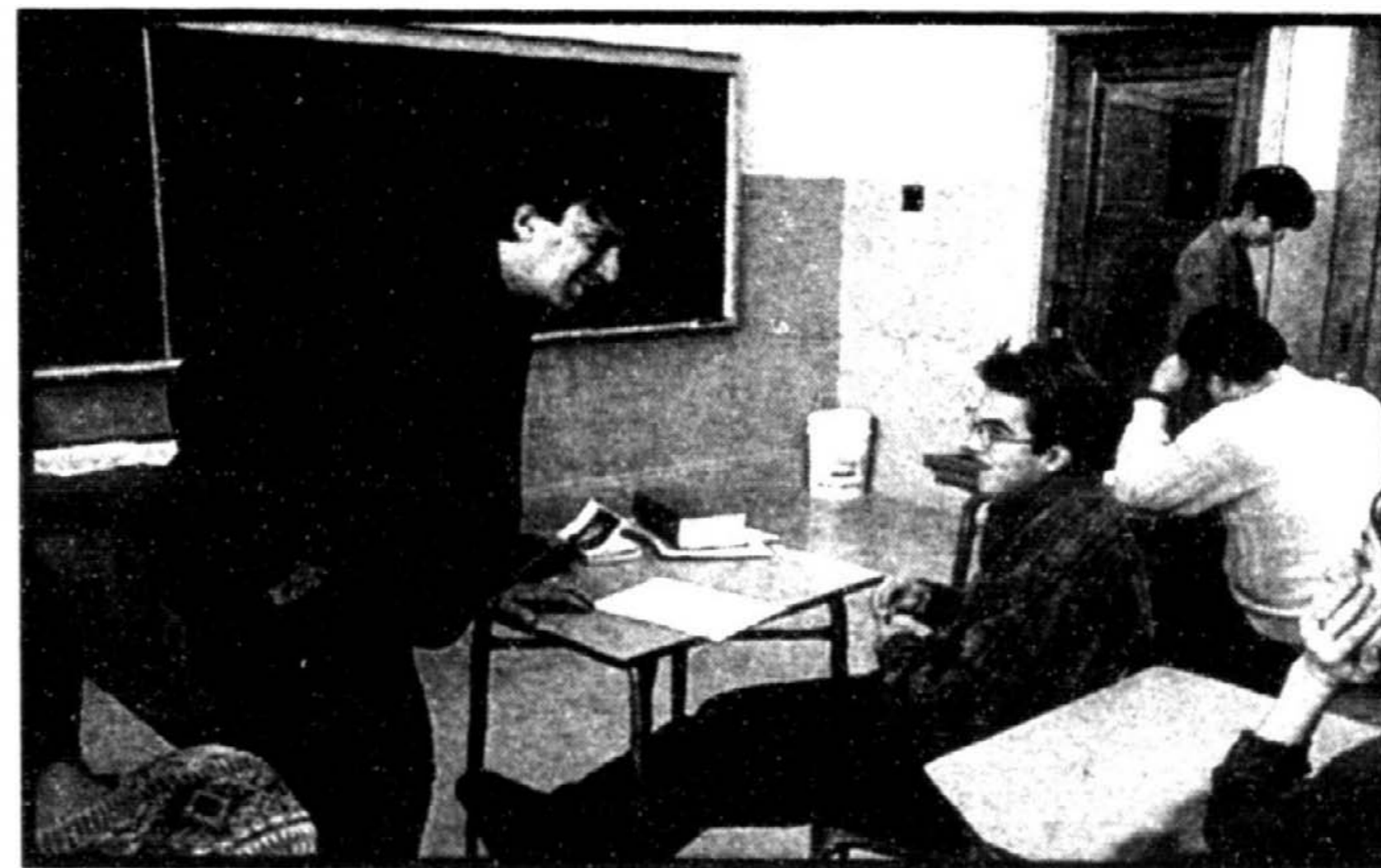
Classe de français
dans une école
secondaire
anglaise



Sur le terrain,
préparation à un
match de football.



Professeur et
élèves:
ça discute fort.



→ Un autre dossier préoccupant, c'est celui des collèges non subventionnés qui offrent de l'enseignement technique et professionnel: électronique, informatique, photographie, etc. Les subventions maintenant versées au secteur public pour lui permettre de dispenser ces cours met en grave danger ce réseau de collèges non subventionnés. S'il venait à disparaître, la liberté de choix des usagers n'existerait plus.

Vous avez mentionné tantôt, comme second corollaire à la liberté de choix, l'autonomie pédagogique. Est-ce que l'école privée n'a pas déjà cette autonomie pédagogique?

Pas vraiment. Pour permettre un plus grand choix aux parents et aux élèves, nous souhaiterions que le ministère de l'Éducation, une fois les exigences de base définies, une fois ces exigences sanctionnées par des examens nationaux dans les matières qui doivent être enseignées, laisse une très grande marge d'autonomie aux écoles pour qu'elles puissent développer des projets pédagogiques originaux. Un telle politique aurait l'avantage de répondre aux besoins spécifiques du milieu et d'assurer en même temps

aux parents une plus grande liberté de choix puisque, au lieu d'un seul modèle pédagogique comme c'est le cas présentement, il y en aurait plusieurs. Les écoles qui n'offriraient pas un projet pédagogique intéressant, au privé en tout cas, disparaîtraient tout simplement d'elles-mêmes faute d'inscriptions. On pense que cette saine concurrence, cette émulation, serait bénéfique pour tout le système d'éducation. On croit en fait que l'autonomie pédagogique devrait être accordée autant au secteur public qu'au secteur privé.

Comment percevez-vous le récent changement de gouvernement à Québec?

Avec sérénité et confiance. «L'autre façon de gouverner» veut donner priorité à la décentralisation, l'autonomie, les régions, l'esprit de décision, la réussite, la responsabilité de chacun, l'économie des coûts. Nous sommes parfaitement d'accord. Ce sont tous des concepts avec lesquels nous, du privé, sommes familiers.

En éducation plus précisément, les intentions du gouvernement sont de tenir des états généraux, d'assurer un

COLLÈGE SAINTE-ANNE DE LACHINE

1250, rue Saint-Joseph, Lachine (Québec) H8S 2M8
est une institution privée dirigée par les Soeurs de Sainte-Anne

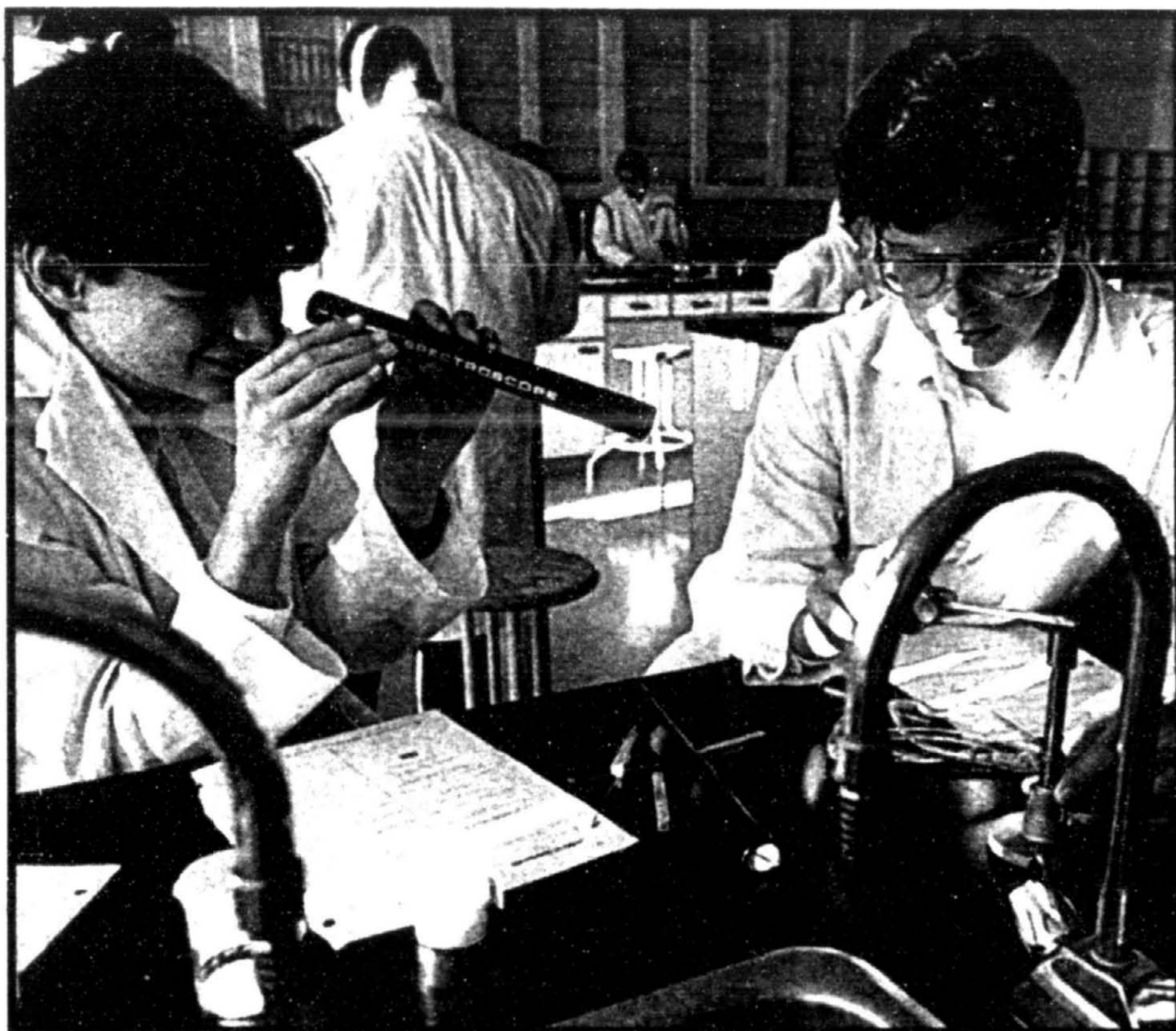
133 ans d'excellence au service des jeunes

pour filles et garçons
de 1^{re} à 5^e secondaire



**EXAMENS
D'ADMISSION**
5 novembre 1994
AM et PM
4 janvier 1995
Pour renseignements:
637-3571





Expérience de physique en laboratoire, cours secondaire.


→ seuil minimal de formation pour tous, de raffermir la formation de base, de resserrer les exigences pédagogiques, de consolider la qualité du secteur public, de renforcer le statut professionnel et la responsabilité des enseignants, de revaloriser la formation professionnelle, enfin, de rétablir le moratoire sur les nouvelles écoles privées et de réajuster le financement du privé.

Vous êtes d'accord avec ces états généraux?

Tout à fait — à condition bien entendu que le privé en fasse partie. En 1986, lors des premiers états généraux de l'éducation, on avait pris soin d'écartier le secteur privé. Il s'agit de l'avenir de l'éducation au Québec. En tant que

partenaire du système, il ne serait que normal que l'école privée fasse partie des discussions, et ce, à tous les niveaux.

Il est impératif notamment que le préscolaire et le collégial, public et privé, oubliés en 1986, participent à ces importantes assises. Le privé a déjà démontré, à maintes occasions, la place importante qu'il occupe dans le système d'éducation en tant que secteur témoin, source d'émulation et de saine concurrence et source d'économie pour l'État. Il s'agit de relire le document «Faire avancer l'école» de Madame Lucienne Robillard, ex-ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, pour constater que les pratiques suggérées pour faire avancer l'école sont en vigueur au privé depuis toujours. →



COLLÈGE DUROCHER SAINT-LAMBERT

INSTITUTION PRIVÉE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POUR FILLES ET GARÇONS

... plus qu'une institution d'enseignement, une école de vie!

1^{re} à 4^e secondaire pour filles et garçons (1995-96)

5^e secondaire pour filles seulement (mixte en 1996-97)

Examens d'admission pour 1^{re} secondaire le 30 octobre 1994

VISITE GUIDÉE DU PAVILLON

Pour renseignements :
 Pavillon Saint-Lambert (1^{re} et 2^e secondaire)
 375 Riverside Drive, Saint-Lambert J4P 1B1
 (514) 671-5585

Pavillon Durocher (3^e, 4^e et 5^e secondaire)
 857 Riverside Drive, Saint-Lambert J4P 1C2
 (514) 465-7213

S2148896

MONTRÉAL
285-8585
Tour de la Cité, 300, Léo-Pariseau Bureau 500, Montréal
 Permis no. 749747
 Metro Place des Arts

LAVAL
662-9090
3, Place Laval, Bureau 10, Laval
 Permis no. 389551

LONGUEUIL
677-9191
1111, St-Charles Ouest Bureau 101, Longueuil
 Permis no. 290504
 Metro Longueuil

- Programmeur/programmeuse analyste (420.52)
- Techniques de micro-informatique (901.91)
- Micro-ordinateur général (247.50)
- Actualisation en bureautique (900.62)

Admissibilité aux prêts et bourse.
 Possibilité de prolongation des prestations d'assurance-chômage.
 Stages en entreprise.
 Service de placement.
 Aide financière personnalisée.



CDI LE COURS DU PROGRÈS

CDI, le plus vaste réseau d'enseignement en informatique depuis 1965

QUÉBEC • HALIFAX • OTTAWA • KINGSTON • OSHAWA • SCARBOROUGH • NEWMARKET • NORTH YORK • TORONTO • MISSISSAUGA • HAMILTON • WINNIPEG
 SASKATOON • EDMONTON • BURNABY • COQUITLAM • SURREY • VANCOUVER • VICTORIA

ICD Institut Carrière et Développement Ltée

S2152709



COLLÈGE DE SAINT-CÉSAIRE

1390, rue Notre-Dame, Saint-Césaire
 Accès: par l'autoroute 10, sortie 48; par la route 112, entre Rougemont et St-Paul.



2154128-A28

- * Cours du secondaire I à V
- * Dirigé par une coopérative formée du personnel
- * Établissement d'enseignement privé déclaré d'intérêt public

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR GARÇONS ET FILLES

- * Circuits de transport hebdomadaires: station de métro Longueuil, Varennes, Beloeil, St-Hubert, St-Jean.
- * Circuits de transport quotidiens: St-Jean, St-Luc, Iberville, St-Hubert le long de la 112.
- * Grand choix d'activités sportives et culturelles de qualité.
- * Piscine intérieure, gymnase, bibliothèque exceptionnelle.

LA RÉUSSITE DU SECONDAIRE, NOTRE OBJECTIF PREMIER

- * Encadrement visant à développer de bonnes habitudes de travail et à favoriser l'ambiance d'étude.
- * 1 heure et demie d'étude supervisée par jour.
- * Ateliers de récupération.

UNE PÉDAGOGIE VIVANTE ADAPTÉE ET MOTIVANTE. UN PROJET ÉDUCATIF AXÉ SUR LES BESOINS DES ADOLESCENTS D'AUJOURD'HUI.

Informations: (514) 469-3143
 Ligne directe de Montréal: 875-6667

→

Pour être fructueux, ces états généraux devraient cesser de faire le bilan positif ou négatif du passé et se tourner résolument vers l'avenir en se questionnant sur «le qui, le pourquoi et le comment de l'acte éducatif et les moyens de désencombrer l'école et de la recentrer sur l'élève» (R. Arpin). Le rapport des sages, «Préparer les jeunes au 21e siècle», serait une excellente amorce de discussion.

Vous seriez moins d'accord, faut-il croire, avec un nouveau moratoire sur la création d'écoles privées?

Pas d'accord du tout. Ce serait brimer la liberté de choix de l'individu. D'ailleurs, il y va de l'intérêt du gouvernement. Puisque l'école privée coûte moins cher, il serait beaucoup plus avantageux pour l'État de permettre l'ouverture de nouvelles écoles privées que de construire de nouvelles écoles publiques. Si le gouvernement veut rétablir le moratoire de 1977, nous sommes prêts à nous battre...

Et nous allons nous battre aussi s'il essaie de réduire le financement du privé. Il parle de «réajuster». D'accord pour réajuster, mais pas à la baisse. La dernière loi 141 nous a permis d'aller chercher plus d'argent dans la poche des parents: jusqu'à 75 p. cent du montant versé par le gouvernement. Mais on sait fort bien que, dans 95 p. cent des cas, les parents n'auraient pas les moyens d'assumer pareille augmentation. Il n'y a pas une seule école qui va chercher le maximum permis par la loi. Si Québec baisse encore le financement du privé, il va se retrouver avec encore plus d'élèves au public et avec de l'argent en moins pour financer le réseau public d'enseignement.

En regardant un peu plus loin, comment voyez-vous l'avenir de l'école privée? Quels sont les grands défis?

Ce ne sont pas les défis qui manquent, mais j'en nomme-



Match de volleyball en gymnase



Frimousse attentive, classe du primaire

rai trois qui me paraissent particulièrement importants: l'excellence, l'autonomie pédagogique et le partenariat.

Je lisais il n'y a pas longtemps que l'école privée était «condamnée à l'excellence» et c'est vrai: si elle n'est pas excellente, elle ne survivra pas. Le défi est de continuer de marcher dans la voie de l'excellence et de faire toujours mieux avec des ressources financières

restreintes. C'est un défi que l'enseignement privé relève quotidiennement et qu'il devra continuer de relever dans l'avenir.

Un autre défi important, c'est celui de l'autonomie pédagogique. Je crois que l'enseignement privé a su faire un heureux dosage de la tradition et des innovations pédagogiques en éducation et ne garder que ce qu'il y avait de

meilleur dans les deux cas. À l'ère de la mondialisation, du libre-échange, de l'absolue nécessité d'une formation fondamentale de qualité qui permettra au jeune de s'adapter à une société en perpétuelle évolution et de changer d'emploi à quatre ou cinq reprises dans sa vie active, le défi pour l'enseignement privé est d'être initiateur

→



ÉCOLE LES MÉLÈZES

Admission 1995-1996
PREMIÈRE ÉCOLE ÉCOLOGIQUE VERTE
AU QUÉBEC

PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

- Prématornelle, A.M. — halte garderie, P.M. (4 ans)
- Maternelle temps plein (5 ans)
- Externat mixte (1re) à 6e année)
- Pensionnat de semaine pour filles (2e à 6e année)



DÉPARTEMENT DE MUSIQUE PRIVÉE

- flûte traversière, guitare, piano, violon
- Service de cafétéria
- Informatique
- Halte scolaire (garderie et études)
- Activités parascolaires
- Transport (Montréal-Joliette-Montréal)



Etablissement privé déclaré d'intérêt public par le ministre de l'Éducation dirigé par les Soeurs de la Congregation Notre-Dame

Pour de plus amples renseignements


École Les Mélézes
393, rue de Lanaudière
Joliette (Québec) J6E 3L9

Téléphone (514) 752-4433 Télécopieur (514) 752-4337

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Le samedi 19 novembre 1994 de 10 h à 16 h




Une préparation de qualité aux études supérieures ou au marché du travail

SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE	SECTEUR TECHNIQUE
Sciences de la nature Sciences humaines Sciences de l'administration Arts et communication Langues et communication DEC-Plus en sciences de la nature DEC SLA en sciences lettres et arts	Technologie de l'estimation et de l'évaluation immobilière Techniques administratives Administration et coopération Techniques d'animation Techniques d'intervention pastorale

• BOURSES D'ÉTUDES •

Pour réussir



1001, BOULEVARD CREMAZIE EST, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2M 1M5
INFORMATION : (514) 581-4295



Évaluation des travaux personnels.



Classe primaire d'anglais. Apprentissage par le dessin.

→ de changements dans tout le système d'éducation au Québec. À lui de continuer de réclamer ou, à défaut de l'obtenir, d'assumer une autonomie pédagogique qui lui permettra de réinventer l'école en la désencombrant de l'accessoire pour mettre l'accent sur la formation fondamentale, en la recentrant sur sa mission première qui est l'acquisition des connaissances et le développement des valeurs. Ce défi d'être un secteur témoin en éducation, l'enseignement privé l'a relevé à maintes reprises. Ses succès passés et son dynamisme sont garants de l'avenir.

Enfin, comme troisième défi important, le partenariat...

C'était le thème de votre dernier congrès, n'est-ce pas? Le thème aussi de la conférence qu'a donnée à ce congrès Monsieur Claude Masson, vice-président de La Presse.

En effet. Monsieur Masson nous a clairement dit que le partenariat faisait partie de notre évolution actuelle et de notre adaptation. Il y a plusieurs formes de partenariat, mais j'en signalerai trois. D'abord le partenariat avec les enseignants. Si l'élève est le coeur de l'école, les enseignants sont au coeur de sa mission éducative. Ils sont, par conséquent, des partenaires privilégiés et incontournables de l'école. Comment, au-delà des conventions collecti-

ves de travail, les intégrer, en tant que véritables partenaires, dans l'élaboration du projet éducatif de l'école, dans ses remises en question, dans ses plans d'action et d'orientation à court et à long terme? C'est certes un défi pour plusieurs milieux mais combien porteur de promesses.

Aussi, le partenariat avec les parents.

Une des forces de l'enseignement privé, ce sont les parents qui font le choix volontaire et coûteux de l'école privée pour leurs enfants. L'adhésion de ces parents au projet éducatif de l'école (pédagogie, valeurs) est un fait acquis. Un des défis à relever est de s'assurer de leur collaboration et de leur implication dans la bonne marche de l'école. L'association des parents et le conseil d'administration accueillent déjà, dans plusieurs écoles, des parents désireux de s'impliquer positivement dans l'école que fréquente leur enfant. Comment utiliser davantage cette force dynamique que représentent les parents et développer, avec eux, un partenariat véritable qui respecte les spécificités et les valeurs propres à chaque milieu? C'est une richesse que nous ne pouvons nous permettre d'ignorer.

Enfin, le partenariat avec les entreprises privées.

Le monde de l'éducation et celui des affaires ont longtemps été éloignés de mille lieues. Aujourd'hui, alors qu'un grand nombre d'écoles privées reconnaissent être des PME qui font rouler l'économie dans leur milieu, tant par les emplois créés que par les achats effectués et les contrats accordés, la nécessité de former un partenariat avec les entreprises privées apparaît comme une évidence. L'enseignement privé aura sans doute, dans un avenir très rapproché, à accroître ses rapports avec la communauté afin d'impliquer des gens et des entreprises du milieu socio-économique dans le domaine de l'éducation. Cela se fait déjà au niveau universitaire. Peut-on penser que le mécénat, tel qu'il se pratique dans plusieurs institutions privées aux États-Unis, pourrait se développer au Québec? Pourquoi pas?

COLLÈGE FRANÇAIS

MATERNELLE - PRIMAIRE
SECONDAIRE - COLLÉGIAL



DÉJÀ! DÉJÀ! il faut penser à réinscrire vos enfants pour septembre 1995. Le Collège Français, qui offre le plus de places en 1^{re} secondaire en raison de son importance, vous propose deux dates pour les examens d'admission en 1^{re} secondaire.

VERS UN 36^e ANNIVERSAIRE

Examens d'admission en 1^{re} SECONDAIRE

- LE 29 OCTOBRE 1994, de 10 h 00 à 12 h 00
- LE 12 NOVEMBRE 1994, de 10 h 00 à 12 h 00

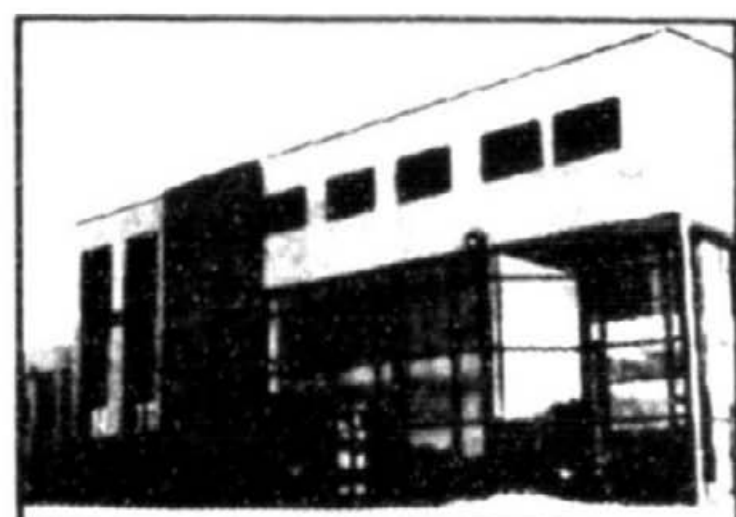
- Au Campus de Montréal, 185, av. Fairmount Ouest
- Au Campus de Longueuil, 1340, rue Nobert

N.-B. 1 - LES FAMILLES À QUI CES DEUX DATES NE CONVIENNENT PAS PEUVENT SE PRÉSENTER AUX DEUX ADRESSES (MONTREAL OU LONGUEUIL) POUR UN TEST D'ADMISSION EN 1^{re} SECONDAIRE TOUS LES SAMEDIS DE NOVEMBRE ET DE DÉCEMBRE.

N.-B. 2 - SERVICES: IL EXISTE ENTRE AUTRES, UN TRANSPORT, UN PENSIONNAT, UNE ÉTUDE DIRIGÉE (16 h À 17 h 30). UN PAVILLON A PART POUR LA 1^{re} SECONDAIRE FACILITE LA TRANSITION ENTRE LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE.



185, AV. FAIRMOUNT OUEST, MONTREAL



SECONDAIRE LONGUEUIL
1340, RUE NOBERT

TÉL.: 495-2581 TÉL.: 679-0770

TÉLÉCOPIE: 271-2823

Nous formons des gagnants!

Donnez à votre enfant la chance de réaliser son plein potentiel.

Le Collège Bourget, dirigé par les clercs Saint-Viateur, est un établissement privé d'enseignement secondaire pour jeunes filles et garçons où les éducateurs transmettent la fierté de la langue française et le goût de la culture et du sport.

EXAMENS D'ADMISSION

Les examens pour les 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire auront lieu le samedi 5 novembre dès 8 h 30 et le samedi 10 décembre dès 8 h 30.

Réservez votre place en appelant le (514) 451-5785. Pour les 4^e et 5^e secondaire, composez (514) 451-4716.

Collège Bourget

Rigaud (Vaudreuil)
(Québec) JOP 1PO



«LE PRIVÉ EST CONSCIENT QU'IL DEVRA TOUJOURS SE BATTRE...»

Jacques About
président de la FAEP

La question la plus fréquente qui nous est posée depuis le mois de septembre est celle-ci: «Comment l'éducation privée se sent-elle avec, au pouvoir, un parti politique qui a dans son programme un moratoire sur l'enseignement privé?» La réponse est très simple: ni mieux, ni pire qu'avant le 12 septembre 1994.

En effet, depuis que la Fédération des associations d'établissements privés (FAEP) existe, nous avons toujours entretenu des relations très cordiales tant avec le parti au pouvoir qu'avec l'opposition, formée alors par le Parti québécois. Le privé est très conscient que, quel que soit le gouvernement au pouvoir, il lui faudra toujours se battre pour maintenir les acquis et obtenir le minimum nécessaire à sa survie.

Depuis sa naissance, la FAEP s'est efforcée de développer des relations empreintes de civisme et d'honnête collaboration avec les autorités politiques et les représentants des différents ministères avec lesquels elle transige. Cette approche ferme mais conciliante nous a permis de maintenir une écoute sympathique.

De plus, les dossiers primordiaux de notre fédération pour l'année à venir n'entrent aucunement en contradiction avec les politiques mises de l'avant par le Parti québécois. Dans un premier temps, le Forum de la famille devrait nous permettre d'amplifier nos pressions pour qu'une aide financière adéquate soit donnée aux résidences-pensionnats.

Énormes déficits

En effet, on sait à quel point les résidences-pensionnats sont déficitaires et elles sont



toutes le fait d'institutions privées. C'est un service public considéré comme essentiel dans le contexte des nombreux changements vécus par les familles québécoises au cours des dix dernières années.

Si nous n'avons pas d'aide financière, il est certain que les pensionnats continueront à fermer, entraînant des aug-

mentations de coûts tant pour le ministère de l'Éducation, à cause des élèves du privé qui retourneront au public, que pour le ministère du Transport, ces élèves devant être transportés pour aller à l'école. Ces augmentations de coûts sont très largement supérieures aux subventions demandées par la Fédération.

Le deuxième dossier prioritaire est celui du transport,

Brébeuf

COURS SECONDAIRE

Portes ouvertes

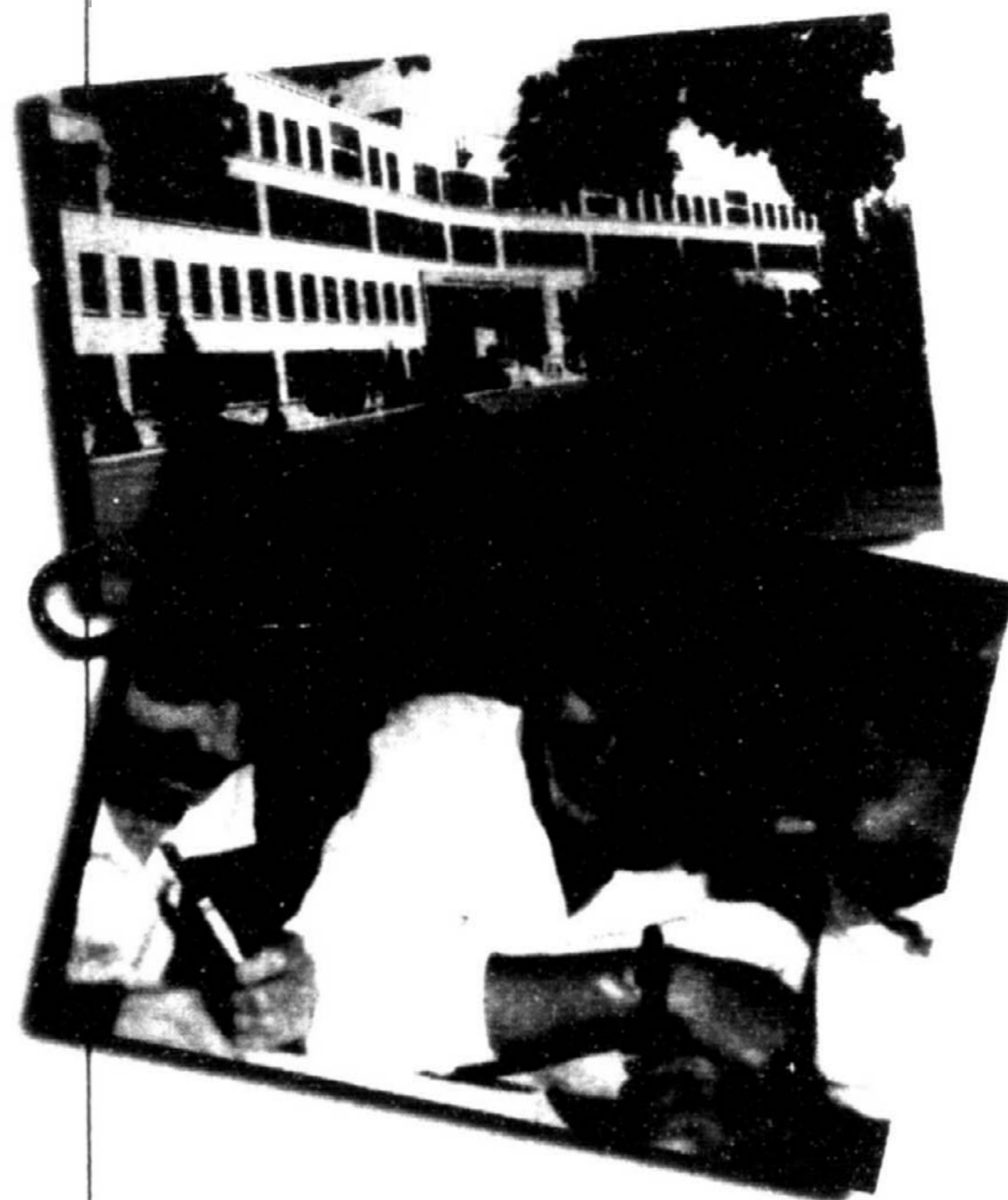
Examens d'admission

Residence

Collège Jean-de-Brebeuf

(514) 342-9342 poste 231

*Je suis prête,
je passe au secondaire!*



J'ai choisi Regina Assumpta

Pour m'assurer une formation de base solide de la première à la cinquième secondaire, mais aussi pour...
faire du sport à mon goût,
poursuivre mes cours privés de musique,
faire partie du programme de douance,
rencontrer des mordues de science comme moi
et bénéficier du transport scolaire offert aux résidents de la Rive Nord, de Laval et des environs.

Portes ouvertes
le dimanche 30 octobre de 13 h à 16 h

1^{er} secondaire: examen d'admission
les samedis 19 et 26 novembre

382-4121



Collège Regina Assumpta
1750, rue Sauriol Est
Montréal (Québec)
H2C 1X4

Collège privé
déclaré d'intérêt public
pour jeunes filles.

→ plus particulièrement du transport des élèves du primaire qui, paradoxalement, est le seul à ne pas être subventionné.

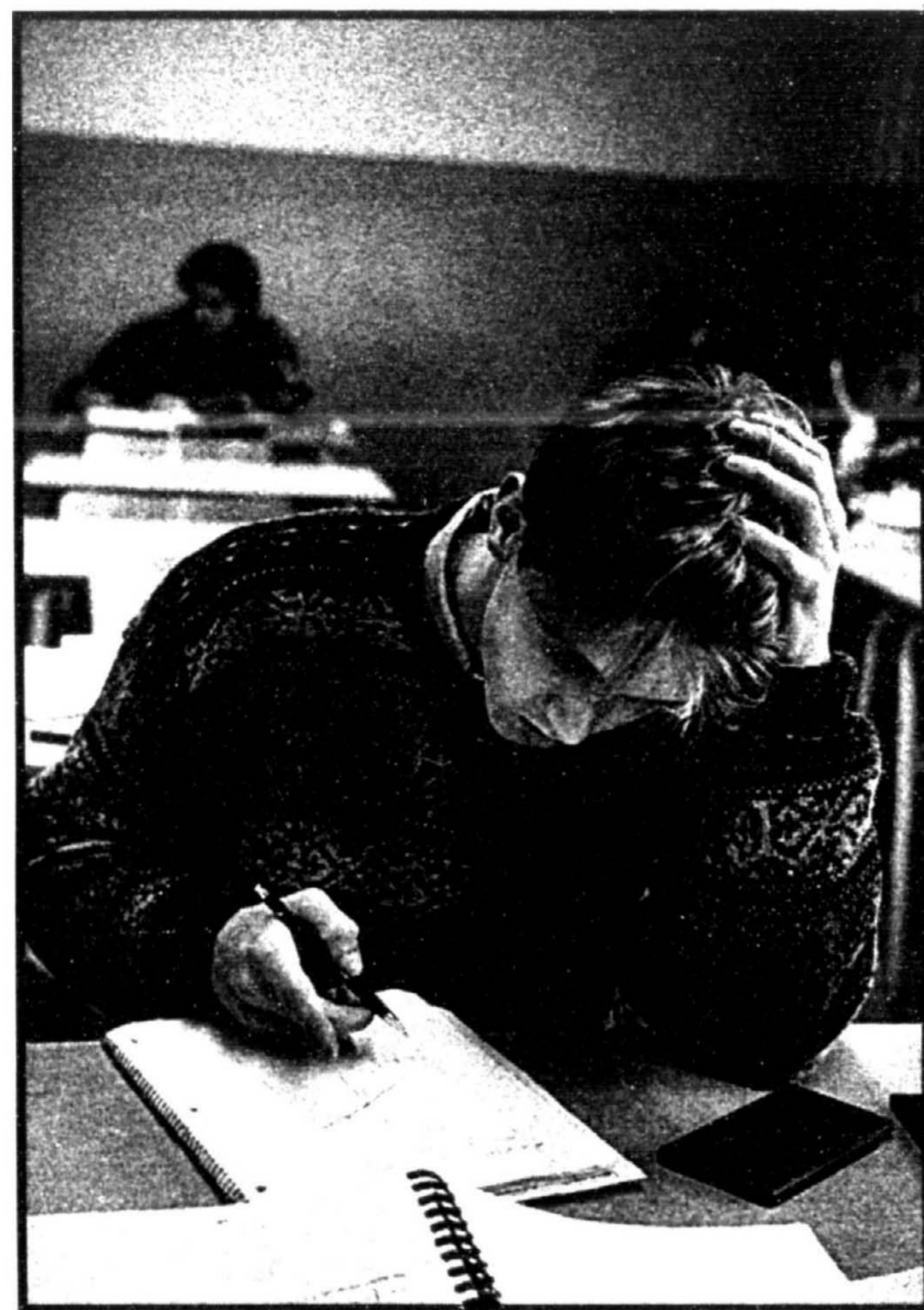
Deux dossiers, donc, qui correspondent en tout point au projet de société mis de l'avant par le Parti québécois.

Outil indispensable

Notre Fédération regroupe 155 écoles privées d'éducation préscolaire, primaire et secondaire, fréquentées par 76 792 élèves. Depuis qu'elle existe, elle a réussi à rapprocher les différents intervenants de l'enseignement privé, permis une approche univoque des problèmes politiques et établi des ponts solides avec les autres associations, publiques et privées.

Elle s'est rapprochée des instances administratives en établissant des comités de liaison avec les différents ministères afin de régler les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent et d'intervenir dans les projets de loi nous regardant dès leur conception.

Notre Fédération, quoique encore très jeune, a fait la preuve qu'elle était un outil indispensable dans la promotion de l'enseignement privé et nous sommes persuadés que même dans le contexte d'un gouvernement qui privilégie l'enseignement public, celui-ci saura reconnaître l'apport continu de l'enseignement privé à la formation de notre élite québécoise et la nécessité de son maintien. ■



Les maths, c'est parfois un casse-tête.

ACADÉMIE MICHÈLE-PROVOST inc.



Collège privé mixte
fondé en 1957
agrée pour fins de subventions

Primaire & Secondaire
Externat & Pensionnat

**ADMISSION SUR RENDEZ-VOUS
POUR TOUS LES NIVEAUX**
Téléphonez au 934.0596

Un enseignement de qualité à la recherche de l'excellence, dans un environnement privilégié, au centre-ville, avec un terrain récréatif sur le flanc du Mont-Royal.

Programme du Ministère de l'Éducation du Québec

- cours enrichis (français, mathématique et anglais)
- programme spécial pour élèves doués et talentueux
- cours spéciaux pour élèves allophones
- Activités diverses (clubs, sports d'équipe, etc...)
- Encadrement et sécurité des élèves

Des services nouveaux pour de nouveaux besoins :

- accueil des élèves dès 7h30 le matin
- étude ou garderie le soir
- pensionnat à l'année ou occasionnel
- repas (matin, midi et/ou soir)
- possibilité de co-voiturage

1517, avenue des Pins, Ouest, Montréal (Québec) H3G 1B3
(entre l'hôpital Royal Victoria et l'hôpital Général de Montréal, autobus 144 ou 165, métro Guy)

INSTITUT REINE-MARIE ÉCOLE PRIVÉE POUR FILLES

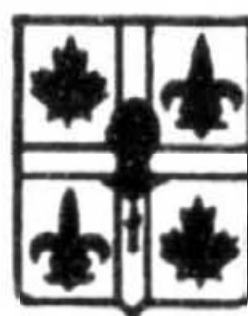
- | | |
|---------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1re à 5e secondaire | <input type="checkbox"/> Examens d'admission |
| <input type="checkbox"/> Moins de 500 élèves | Samedi 19 novembre 1994 |
| <input type="checkbox"/> Cours de musique privés | Samedi 10 décembre 1994 |
| <input type="checkbox"/> Ballet classique - Danse | Samedi 21 janvier 1995 |



PORTES OUVERTES

6 NOVEMBRE 1994
13 h 30 à 16 h 30

TRANSPORT SCOLAIRE LAVAL & RIVE-NORD
9300, boul. Saint-Michel, Montréal 382-0484



fondé en 1938

MEMBRE DU RÉSEAU INTERNATIONAL
DES ÉCOLES ET LYCÉES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

STANISLAS

De la maternelle (4 ans) au baccalauréat français
Préparation aux universités québécoises
nord-américaines et européennes

À Montréal: 780, boul. Dollard
Outremont (Québec)
H2V 3G5

Élémentaire: 273-9521 - 1232

Secondaire et collégial 273-9521 - 1261

À Québec: 2415, rue Marie-Victorin
Sillery (Québec)
G1T 1K2

**Élémentaire
et Secondaire:** (418) 527-9998

Une ouverture sur plus de 450 établissements similaires à travers le monde

EXAMEN D'ADMISSION EN SECONDAIRE I: SAMEDI 26 NOVEMBRE

LES ALLIÉS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Quand le gouvernement parle de régionalisation, l'école privée, elle, parle plutôt de regroupement. Le privé vit la solidarité par le regroupement de ses écoles.

Ce regroupement ne ressemble en rien à celui du secteur public. Là, il se fait par le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires — une très grosse machine. Il y a aussi la Fédération provinciale des commissions scolaires. Mais il n'y a pas de véritable regroupement d'écoles publiques, sinon de façon très ponctuelle et épisodique. Par exemple, la polyvalente Louis-Riel ou la polyvalente Vanier ne sont pas regroupées dans une même association.

Ce qui distingue le MEP des autres organismes du privé, c'est qu'il s'adresse aux parents de tous les niveaux: maternelle, primaire, secondaire et collégial, alors que chaque association n'a qu'un niveau. On pourrait parler aussi du collégial privé non subventionné, une vingtaine d'anciens collèges commerciaux et de secrétariat réunis aujourd'hui dans le Conseil des collèges non subventionnés et qui donnent des cours en informatique, bureautique, technologie, télévision, etc. Ces collèges n'ont rien à voir avec le collégial subventionné qui mène à l'université.

Outre le MEP, neuf organismes militent pour l'enseignement privé subventionné. Ce sont:

La Fédération des associations d'établissements privés (FAEP), dont le président est M. Jacques About, directeur général de l'académie Sainte-Thérèse. Ses objectifs sont de défendre, promouvoir et développer l'enseignement privé, créer des liens entre les associations membres, soit l'ADESP (Association des établissements scolaires privés), l'AIES (Association des institutions d'enseignement secondaire) et l'AIEPQ (Asso-

ciation des institutions de niveaux préscolaire et élémentaire du Québec). La FAEP regroupe 160 écoles fréquentées par quelque 77 000 élèves répartis sur l'ensemble du territoire québécois.

L'Association des établissements scolaires privés (ADESP), dont le président est M. Jean-Yves Ferland et le directeur exécutif, M. Pierre Primeau. Fondée en 1987, vouée elle aussi à la promotion et à la défense de l'enseignement privé, elle compte quelque 17 600 élèves répartis dans 17 écoles et collèges.



Ici radio... étudiante. On informe et on s'amuse.

collège beaubois



Établissement privé d'enseignement
Le Collège est sous la responsabilité d'une corporation sans but lucratif composée de représentants de l'Association des parents et de la Communauté des Frères de Saint-Gabriel, de personnes ressources extérieures et des membres de la direction.


Enseignement primaire et secondaire pour garçons et filles

Pour une demande d'admission

- Au primaire: prendre rendez-vous avec la directrice
- En 1re secondaire: s'adresser au secrétariat du Collège pour obtenir un formulaire d'admission; retourner le formulaire rempli avant le 11 novembre 1994; se présenter au Collège pour l'examen d'admission le 12 novembre 1994.
- En 2e, 3e, 4e et 5e secondaire: se présenter au Collège à 8h30, le 28 janvier 1995, pour l'ouverture du dossier et une rencontre d'information. Apporter une photocopie des bulletins de 1993-1994 et 1994-1995 de même qu'un certificat de naissance officiel.

**Renseignements: - au primaire: 684-1400
- au secondaire: 684-7642**

Le collège est situé à 1,6 km à l'ouest de l'autoroute 13.



ON S'OCCUPE DE NOUS EN "GRAND"



ÉCOLE SECONDAIRE LETENDRE

°École aux dimensions humaines.

°En moyenne: 30 élèves et moins par classe.

Tél. : 389-3513-4

9615, rue Papineau (Métro Sourvé) Montréal, Québec H2B 1Z6

Examens d'admission 1re secondaire:
samedi 19 novembre 1994, 9 h 30 précises;
samedi 10 décembre 1994, 9 h 30 précises.
TELEPHONER POUR RENDEZ-VOUS.

C'EST PRIVÉ ET C'EST ACCESSIBLE!



Classe de musique:
exercice de groupe.

→
L'Association des institutions d'enseignement secondaire (AIES), dont la présidente est Madame Rolande Coderre, s.n.j.m., directrice générale du pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, à Outremont, et la secrétaire générale Madame Micheline Lavallée. Elle analyse l'état et les besoins de l'enseignement secondaire privé, prépare des dossiers et mémoires, informe ses membres et le public de la situation, fait des représentations auprès des autorités civiles et religieuses. Créée en 1968, elle regroupe 96 écoles secondaires privées que fréquentent 47 730 élèves.

L'Association des institutions de niveaux préscolaire et élémentaire du Québec (AIPEQ), dont le président est M. Jacques About, également président de la FAEP. Elle réunit 50 écoles fréquentées par 12 000 élèves, y compris des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Plusieurs de ces écoles offrent des services de pen-

sion, de préscolaire 4 ans, d'orthopédagogie et de garde. La direction y est à la fois religieuse et laïque.

L'Association des collèges privés du Québec (ACPQ), dont le président est M. Benoît Lauzière, directeur général du collège Jean-de-Brébeuf et le secrétaire général, Monsieur Jacques N. Tremblay. Elle regroupe 26 collèges privés (niveau cégep) qui dispensent un enseignement collégial complet, préuniversitaire et technique, soit dix programmes préuniversitaires (enseignement général) et 26 programmes techniques (enseignement professionnel). Outre l'enseignement régulier, l'enseignement aux adultes est disponible.

L'Association des directrices et directeurs généraux des établissements scolaires de l'enseignement privé (ADIGESEP), dont le président est M. Ralph Smith. Fondée en 1984, l'association vise à promouvoir et défendre le statut

et les intérêts professionnels de ses membres et à favoriser leur perfectionnement.

L'Association des écoles juives (AEJ), dont le président est M. Barry Rishikof et le directeur général M. Joseph Rabinovitch. Elle représente 15 écoles juives comptant quelque 6 800 élèves qui reçoivent l'enseignement en français, en anglais, en hébreu et en yiddish.

La Quebec Association of Independent Schools (QAIS), dont le président est le père R.F. Obrigewitsch, s.j., du collège Loyola, et la directrice exécutive madame Soryl Nymark. Fondée en 1965, l'association réunit la plupart des écoles privées de langue anglaise du Québec dont les corporations sont sans but lucratif.

Le Conseil des collèges non subventionnés (CCNS), dont le président est M. Jean Cloutier. Fondé en 1964, le Conseil regroupe les établissements privés non subventionnés de formation collégiale professionnelle du Québec. ■

U N E T R A D I T I O N Q U I S E P O U R S U I T

Samedi 12 novembre 1994

8h45 : EXAMENS D'ADMISSION

Fondé en 1767 par Monsieur Jean-Baptiste Curatteau, prêtre de Saint-Sulpice, le Collège de Montréal est une institution privée et catholique d'enseignement secondaire pour garçons.

Les enseignantes et les enseignants qui s'y sont succédé ont formé des hommes tels que Louis-Hippolyte Lafontaine, Georges-Étienne Cartier,

Louis Riel et, plus près de nous, le juge André Montpetit, l'homme de théâtre Gratien Gélinas et le tennisman Martin Laurendeau.

Le Collège de Montréal vise à former des hommes complets, à préparer des citoyens aptes à occuper des postes clés dans toutes les sphères de l'activité sociale, et contribue ainsi à l'enrichissement de la société.

Autres séances à venir:

- 10 décembre 1994 à 8h45
- 14 janvier 1995 à 8h45

ou sur rendez-vous (pour l'année 1994-95)
Frais : 35\$

Bourses d'études disponibles sur demande



**Journée
PORTES OUVERTES
le jeudi 17 novembre**



École Saint-Joseph
(1985) inc.
4080, av. de Lorimier
Montréal

Plus de 65 ans
au service des jeunes

Située au cœur de Montréal,
cette école privée
subventionnée reçoit les enfants
de 4 à 12 ans.

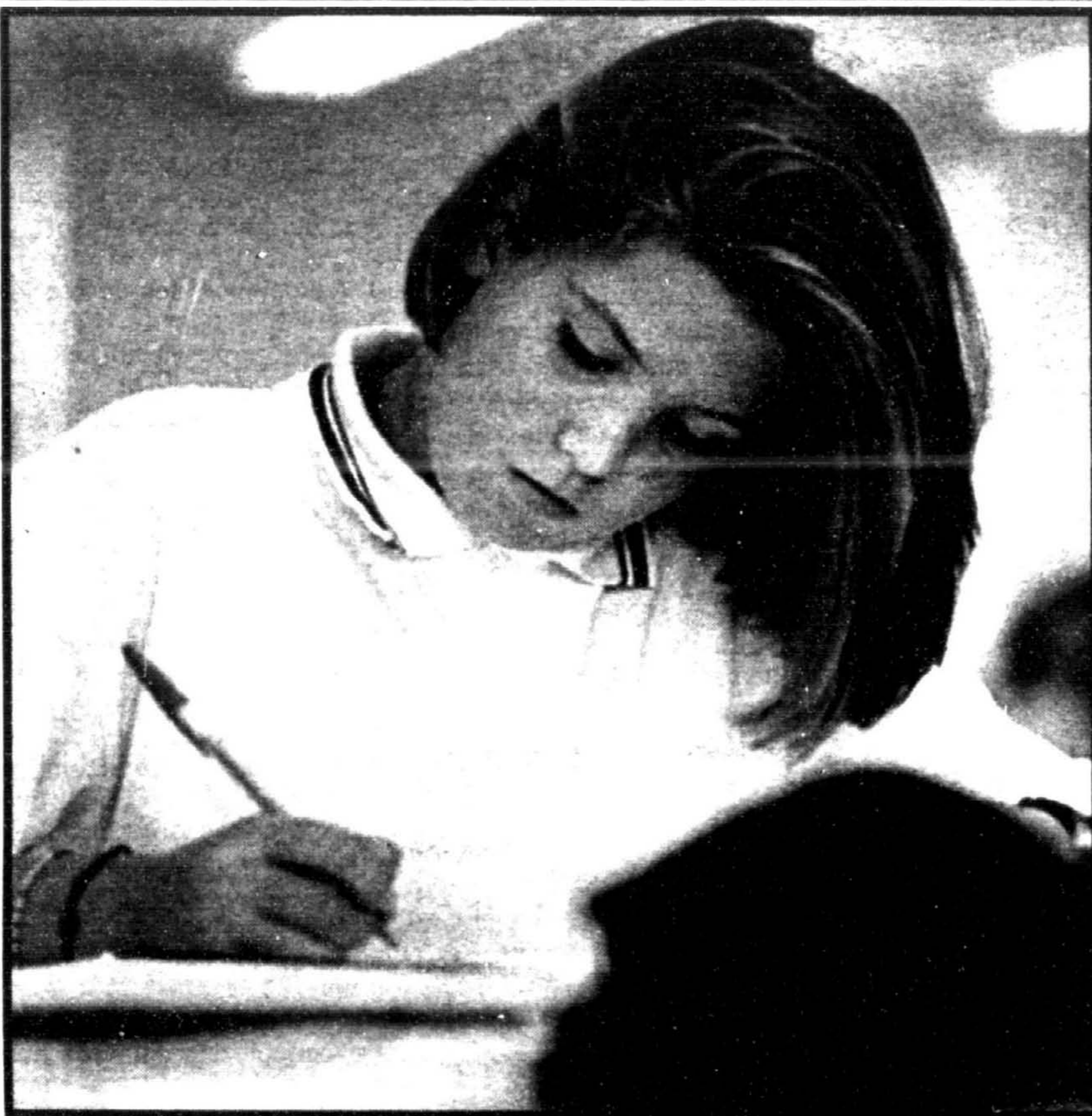
École Saint-Joseph
Externat privé mixte de niveau
pré scolaire et primaire

Son personnel laïque et religieux
vous offre un programme
scolaire de grande qualité.

4080, av. de Lorimier, Montréal

**Renseignements:
526-8288**

S2154083



mep fiche d'adhésion

(Veuillez écrire en lettres carrées)

NOUVEAU MEMBRE RENOUELEMENT
CARTE DE MEMBRE: _____

NOM(S): _____

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____ Tél. domicile: ()
bureau: ()

OCCUPATION: _____

Usager de l'école privée: _____

(Si oui, indiquez le nom de l'établissement)

À titre de: PARENT ENSEIGNANT(E) PERSONNEL NON ENSEIGNANT
 ADMINISTRATEUR(TRICE) ÉTUDIANT(E) AUTRE:

CORRESPONDANCE anglais français

1 ENVOI PAR ADHÉRENT 1 ENVOI PAR FAMILLE

CI-INCLUS LA SOMME DE _____ \$ (3\$ étudiant, 10\$ adulte, 15\$ famille)
Les chèques ou mandats sont payables à l'ordre de «Mouvement pour l'enseignement privé».

CETTE CONTRIBUTION DONNERA LIEU
À L'ÉMISSION D'UNE CARTE DE MEMBRE
VALIDE POUR UN AN Signature(s) _____

Mouvement pour l'enseignement privé, 1940, boul. Henri-Bourassa est,
Montréal H2B 1S2 — Tél.: (514) 381-8891



ASSOCIATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIVÉS

1175, rue Bernard ouest, bureau 204-C
Outremont (Québec) H2V 1V5
Téléphone: (514) 270-4524
Télécopieur: (514) 273-6188



Collège Charles-Lemoyne
3507, boul. Marie-Victorin, Sainte-Catherine
Tél.: (514) 638-1282



Collège Français
185, av. Fairmount Ouest, Montréal
Tél.: (514) 495-2581



Collège Jean-Eudes
3535, boul. Rosemont, Montréal
Tél.: (514) 376-5740



École secondaire Jeanne-Normandin
690, boul. Crémazie Est, Montréal
Tél.: (514) 381-3945



Collège Laval
275, rue Laval, Laval
Tél.: (514) 661-7714



École secondaire Letendre
9615, rue Papineau, Montréal
Tél.: (514) 389-3513



Collège Mont-Saint-Louis
1700, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal
Tél.: (514) 382-1560



Collège de Montréal
1931, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
Tél.: (514) 933-7397



École sec. Notre-Dame-de-Lourdes
845, ch. Tiffin, Longueuil
Tél.: (514) 670-4740



Collège Regina Assumpta
1750, rue Sauriol Est, Montréal
Tél.: (514) 382-4121



Externat Sacré-Coeur
535, rue LeFrançois, R.R. no 1, Rosemère
Tél.: (514) 621-6720



Séminaire du Sacré-Coeur
1042, route 148, Pointe-aux-Chênes, Québec
Tél.: (819) 242-0957



Collège Saint-Jean-Vianney
12630, boul. Gouin Est, Montréal
Tél.: (514) 648-3821



École sec. Saint-Paul de Varennes
235, rue Sainte-Anne, Varennes
Tél.: (514) 652-2941



École sec. Saint-Sacrement
901, rue Saint-Louis, Terrebonne
Tél.: (514) 471-6615



Collège Sainte-Anne de Lachine
1250, rue Saint-Joseph, Lachine
Tél.: (514) 637-3571